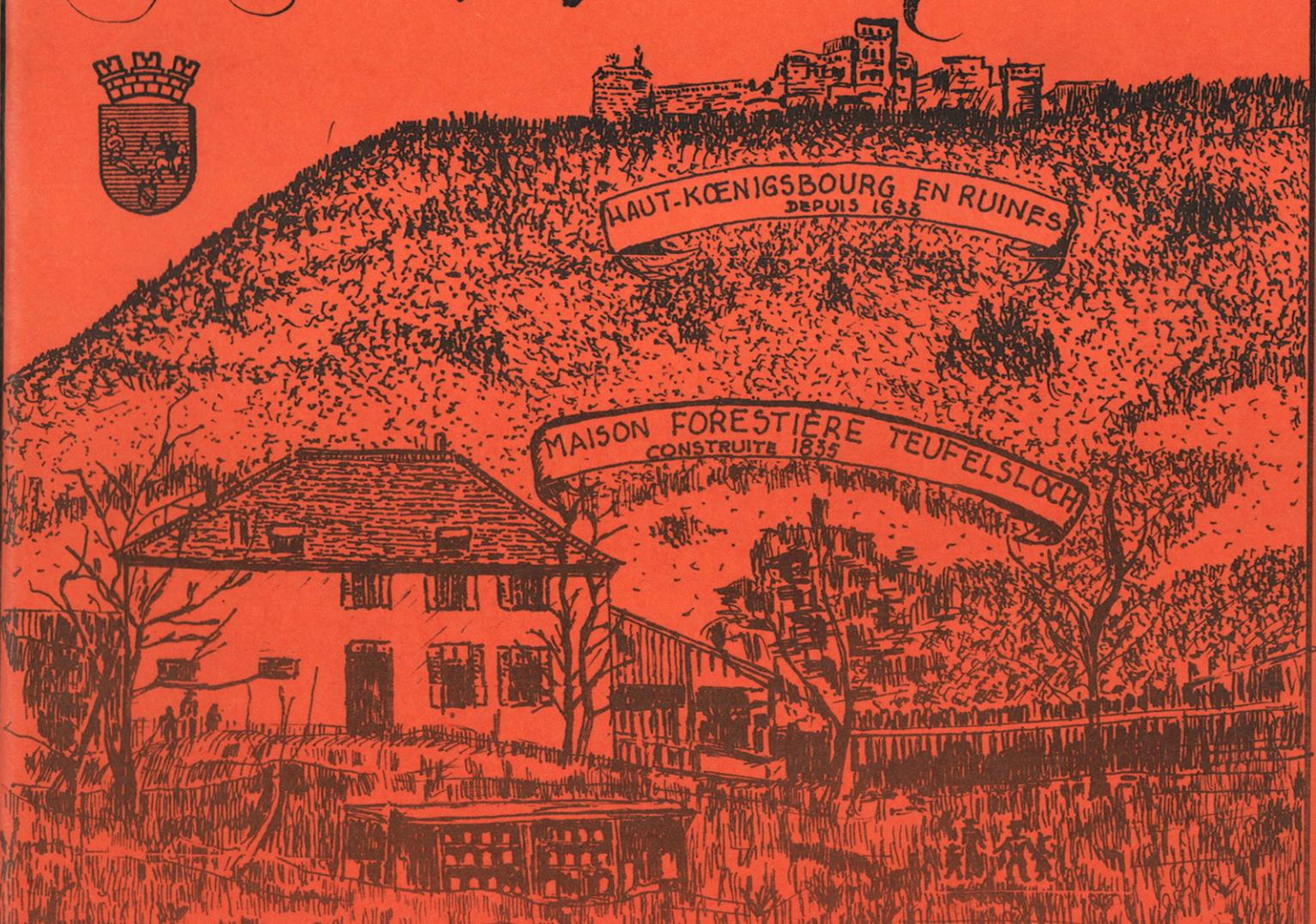


Les Cigognes

n° 15
1991

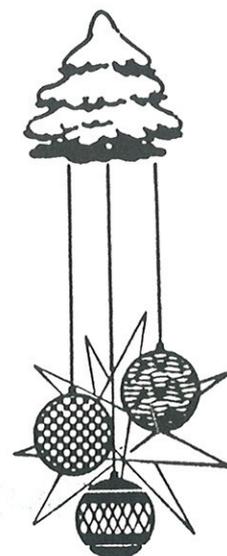
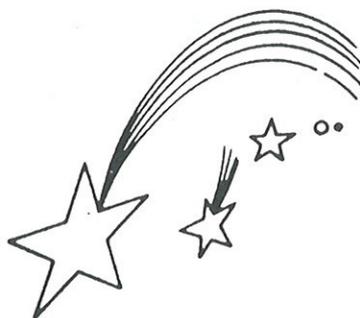
Bulletin Communal

St Hippolyte

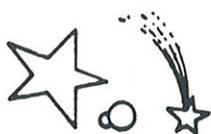


AD. NOBEL D'APRES UNE PHOTOGRAPHIE DE 1875. EN MAINS DE MELLE F. GOLLENTZ

KOHLER-DIETZ. PHOTOGR. MULHOUSE (ALSACE)



MEILLEURS VOEUX



En ce début d'année, permettez-moi de formuler à votre intention, à celle de votre famille et de tous ceux qui vous sont chers mes meilleurs voeux de bonne et heureuse année 1992.



En ces périodes d'incertitude, il n'est pas vain de formuler de tels voeux, car aujourd'hui, plus que hier, l'avenir paraît de plus en plus incertain.

Certains dogmes disparaissent, ou presque, en favorisant, par ailleurs, l'éclosion de fanatismes d'un autre âge.

La prolifération de l'armement nucléaire est par ailleurs banalisée par la subite indépendance des Républiques de la défunte Union Soviétique, au profit de pays où règnent encore la famine et la misère.

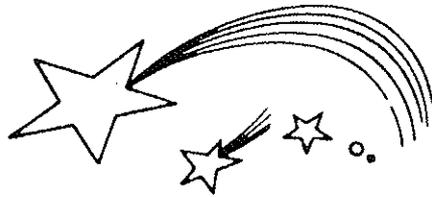


Dans tout ce tintamarre, favorisé par les uns, voulu par les autres, recentrons notre énergie et notre attention sur ce qui nous est le plus proche, notre vie de famille, insérée dans le contexte communal.

Tout en préservant l'une, nous nous devons de développer l'entente au sein de notre village et de favoriser la convivialité et l'évolution harmonieuse de nos activités associatives.

R. HERTFELDER
Maire





BESTE NEUJAHRSWÜNSCHE



Gestattet mir, zum Beginn dieses Jahres Euch und Euren Familien, sowie all denen, die Euch teuer sind, auf ein gutes und glückliches Jahr 1992 meine beste Wünsche auszusprechen.

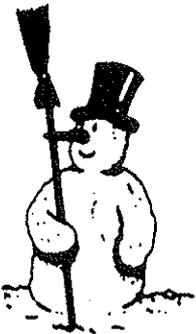


In diesen Zeiten der Unsicherheit ist es nicht überflüssig, solche Wünsche darzubringen, denn heute, mehr noch als gestern, scheint die Zukunft immer ungewisser.



Gewisse Grundsätze verschwinden, oder werden fast verdrängt, und begünstigen das Aufblühen nicht mehr zeitgemässer fanatischer Schwärmereien !

Die rasche Vermehrung der Kernwaffen ist andererseits verallgemeinert durch die plötzliche Unabhängigkeit der Republiken der früheren Sowjetischen Union, zugunsten von Ländern, wo noch Hungersnot und Elend bestehen.



In all diesem, von den Einen begünstigten, von den Anderen gewollten Getöse sollen wir unsere Willenskraft und unsere Aufmerksamkeit nur darauf richten, was uns am Nächsten liegt : unser Familienleben, im Rahmen des Gemeindewesens.

Auf die Bewahrung des Ersteren achtend, haben wir die Pflicht, die Übereinkunft in unserem Dorf und die harmonische Entwicklung unserer gemeinschaftlichen Tätigkeiten zu begünstigen.



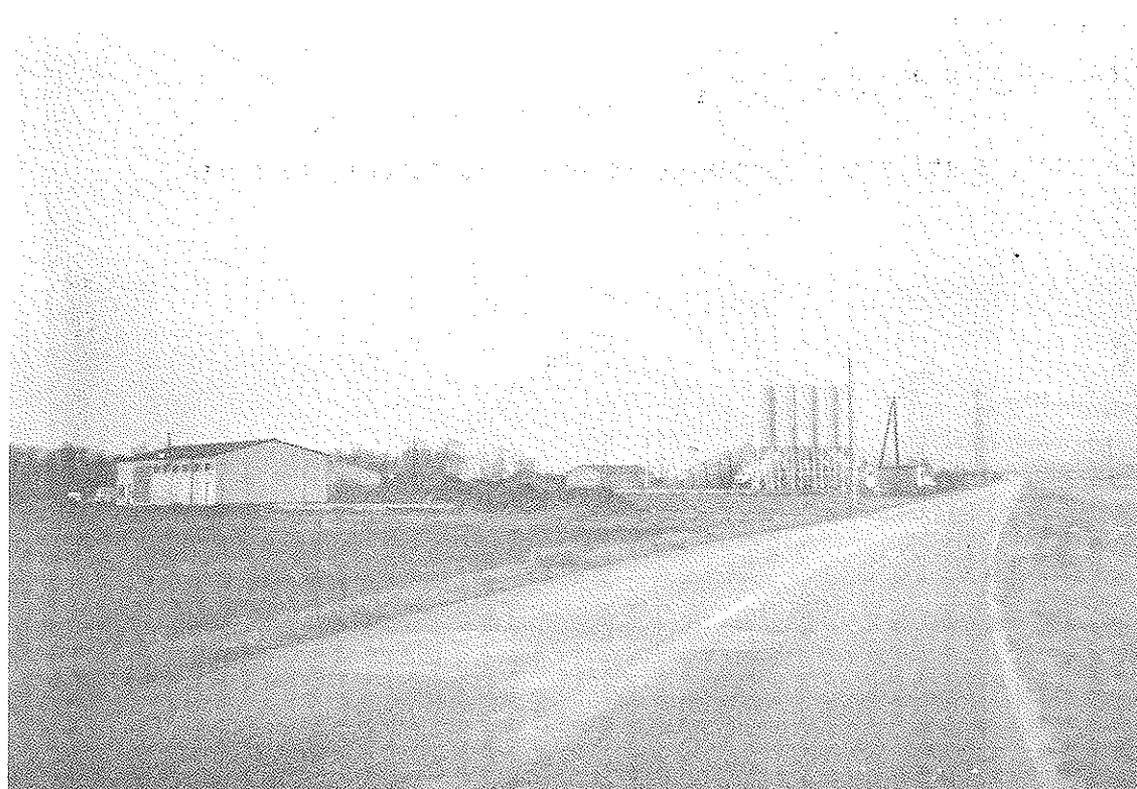
R. HERTFELDER
Bürgermeister



1 9 9 1 : une année bien remplie ...

JANVIER

Par délibération du 25 janvier 1991, le Conseil Municipal décide de céder à la SCI R.M.B. à Marckolsheim, une surface de 62,28 ares en zone artisanale de ST-HIPPOLYTE. Sur ces terrains, la Société CAB érigera cinq silos à béton au cours de l'été 1991. Seules trois personnes sont employées à titre permanent sur le site dont les installations sont entièrement automatisées.



FEVRIER

Compte-tenu des efforts engagés par la Commune et de l'intérêt économique attaché au développement touristique, le Conseil Municipal décide d'instaurer la taxe de séjour.

Il s'agit d'une taxe dûe pour chaque nuitée par les personnes séjournant dans les hôtels, meublés, gîtes et autres formes d'hébergement.

.../...

La Commune de SAINT-HIPPOLYTE consacre, d'année en année, des efforts financiers de plus en plus importants en faveur du tourisme : propreté, fleurissement, achat d'auges, de mobilier urbain, de tondeuse, de matériel d'arrosage, dépliants, éclairage d'ambiance ..., sans compter les frais de personnel. C'est ainsi que la localité a obtenu, en 1990, le 2ème prix au concours régional des villes et villages fleuris dans la catégorie 1 000 à 5 000 habitants. Instaurer la taxe de séjour, c'est se donner des moyens financiers supplémentaires.

Le tarif retenu a été le suivant :

- hôtel 3 étoiles : 4 F
- hôtel 2 étoiles : 2,50 F
- hôtel 1 étoile et meublés : 2 F
- hôtel et pension non classés : 2 F.

En 1991, a été ainsi versée au receveur municipal, la somme de 37.803,75 F.

MARS



La manoeuvre de printemps du Corps de première intervention de SAINT-HIPPOLYTE s'est effectuée, cette année, au 85 route du Vin. Il s'agissait de maîtriser l'incendie qui ravageait l'atelier de menuiserie que venait d'édifier M. Yves HEINRICH.

.../...

AVRIL

Avant d'entamer la rénovation du jardin public du point de vue paysager, des travaux furent engagés pour permettre l'évacuation des eaux de pluie et de ruissellement. Le chantier fut confié à l'Entreprise Victor MARTIN de Châtenois qui, après abattage et dessouchage de neuf arbres, posa quelques 370 ml de tuyaux à travers le Herrengarten, depuis la Rue du Parc jusqu'à la Route du Vin. Par endroits, la présence de roche très solide freina considérablement l'avancement du chantier (6 m par jour). Coût des travaux : 210.844 F/HT.



Au printemps 1992, il sera procédé aux travaux de terrassement, de pose des réseaux d'éclairage public et d'eau pour arrosage, de mise en place du mobilier urbain et, enfin, de plantations et d'engazonnement.

.../...

MAI

Les résultats de l'étude de réalisation d'une Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat (O.P.A.H.) sont soumis au Conseil Municipal.

Cette étude que la Commune a confié à l'ARIM Alsace, va permettre à la municipalité de conduire une politique de restructuration du centre reposant sur la réhabilitation du parc des logements anciens.

L'enquête qui a constitué la première phase a été effectuée du 19 au 30 novembre 1990 et a concerné l'ensemble du bâti ancien intra-muros, bordé des remparts.

Pourquoi une O.P.A.H. ?

° Depuis plus d'un siècle, le nombre d'habitants de ST-HIPPOLYTE n'a cessé de chuter malgré la légère reprise enregistrée en 1975 et directement liée à la création des deux lotissements.

° De plus en plus de logements sont inoccupés dans le centre ancien. Ces logements sont, pour la plupart, hors normes et sans confort.

° Les terrains à bâtir se font de plus en plus rares et les jeunes ménages sont obligés de quitter le village.

L'état du bâti :

Aujourd'hui, 36 % des immeubles sont dans un état moyen et 11 % sont considérés comme vétustes, soit près de la moitié du parc ancien nécessite des travaux de restauration.

76,8 % des logements sont occupés par leurs propriétaires. La part du logement locatif est très faible (10,6 %) avec 22 logements, dont 15 sont hors normes.

Sur 207 logements recensés :

- seulement 77 logements sont aux normes minimum, à savoir qu'ils disposent d'une salle de bain, d'un W.C. et d'un chauffage central ;

.../...

- 130 logements sont hors normes :
- * 12 logements n'ont aucun élément de confort,
- * 89 " n'ont pas de chauffage central,
- * 22 " n'ont ni chauffage, ni sanitaires,
- * 7 " sont privés de sanitaires.

Sur le parc ancien enquêté, 26 logements sont vacants parmi lesquels 30,4 % ne possèdent aucun confort.

oOo

L'O.P.A.H. qui sera engagée à partir du 1er janvier 1992 sur le centre ancien de ST-HIPPOLYTE permettra aux propriétaires, sous certaines conditions, de bénéficier de subventions et aides avantageuses pour valoriser leur immeuble et améliorer le confort des logements existants. Une somme globale de 1.600.000 F est ainsi mise à la disposition de l'ensemble des propriétaires concernés.

Une subvention de l'ANAH de 25 % à 35 % sera attribuée à tout propriétaire qui s'engage à louer un logement réhabilité pendant 10 ans en tant que résidence principale.

Une prime à l'Amélioration de l'Habitat sera accordée par l'Etat aux propriétaires occupant leur logement, sous réserve de satisfaire à certaines conditions de ressources.

oOo

L'ARIM Alsace qui a été désignée comme équipe opérationnelle chargée du suivi et de l'animation de l'O.P.A.H. tiendra une permanence à la Mairie de ST-HIPPOLYTE tous les mercredis de 10 h 30 à 12 h et fournira à toute personne intéressée une aide à la préparation des dossiers et une aide technique sur les moyens à mettre en oeuvre pour réhabiliter leur logement.

oOo

.../...

JUIN

Au mois de juin, quatre bâtiments communaux furent entièrement rasés, alors que la saison touristique allait débuter.

Ainsi disparurent à jamais l'ancien atelier communal de la Rue Schlossreben, l'ancien Restaurant de la Gare de St-Hippolyte, la maison garde-barrière de la Route de Rodern et un hangar agricole dans la Rue du Parc.



Presque simultanément, l'Entreprise de Peinture MEYBLUM procéda au rafraîchissement des peintures de la Mairie.

Montant des travaux : 74.022,77 F/TTC.



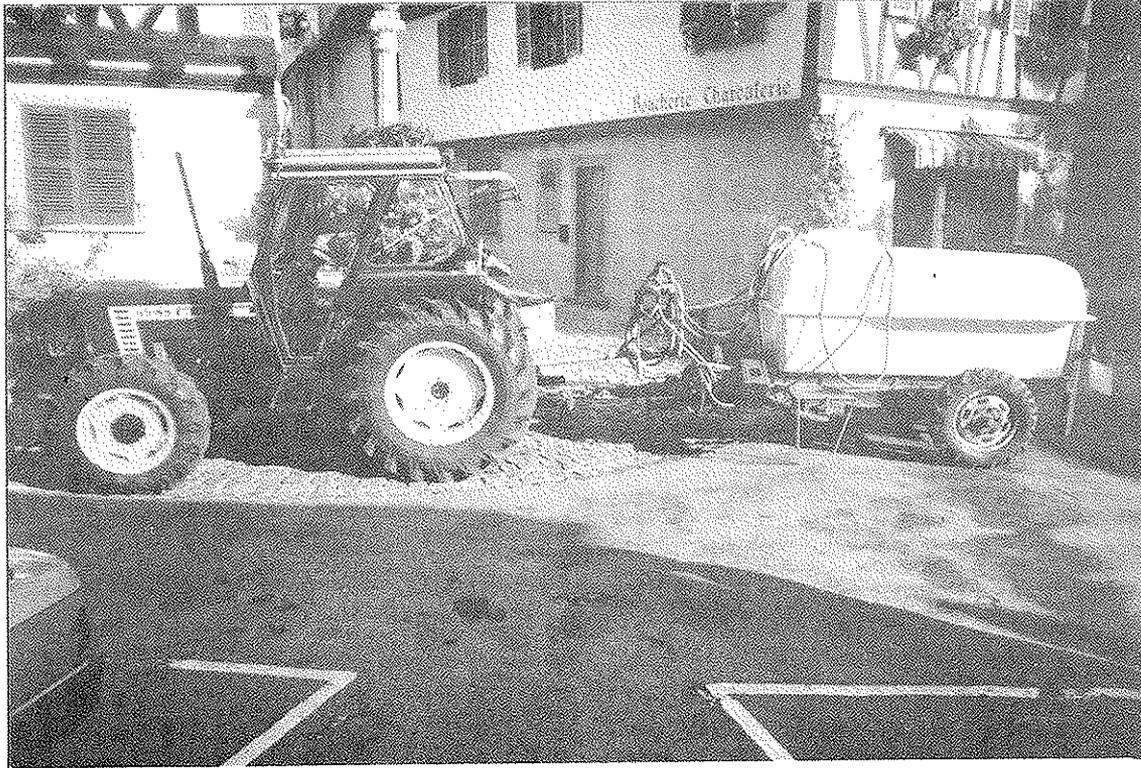
JUILLET

Cette année, les géraniums n'allaient pas manquer d'eau. En effet, l'ouvrier communal chargé du fleurissement fut doté d'un tout nouveau tracteur FIAT muni d'un pulvérisateur.

Cet équipement a été complété entretemps par une remorque tribenne, une lame niveleuse, une saleuse et une lame à neige orientable et à relevage hydraulique.

Coût global du matériel : 202.201 F/H.T.

.../...



Dans le Ried de ST-HIPPOLYTE, sur le ban de Guémar, s'achevait en ce mois de juillet, le programme de réfection de l'ensemble des chemins ruraux qui faisait l'objet depuis trois ans d'une convention de répartition équitable des frais de remise en état cosignée par les Communes de St-Hippolyte, Bergheim et Guémar.

La tranche 1991 portait sur le chemin appelé "Zweiter Riedweg" d'une longueur totale de 1967 mètres depuis le Bergheimer Viehweg jusqu'au ban d'Ohnenheim. Montant à la charge de chaque commune : 90.930 F/TTC.



AOUT

Un diagnostic thermique portant sur la chaufferie commune de l'école et de l'église avait mis en évidence la vétusté de la chaudière, donc un rendement nettement diminué, la nécessité de la mise en place d'une régulation performante et d'une programmation, en raison de l'utilisation ponctuelle de certains locaux (logements occupés à plein temps, salles de classe vides le soir, en fin de semaine et au cours des congés scolaires, église occupée selon les offices).

Le Bureau d'Etudes LOTZ, chargé de la refonte du système de chauffe, a donc proposé :

- ° de procéder à la refonte du chauffage tout fioul de l'école en séparant les circuits salles de classe et logements afin d'adapter le rythme de chauffe au cycle scolaire ;
- ° de mettre en place une chaudière fioul individuelle pour l'église pour un rythme de chauffe au ralenti accompagnée de convecteurs électriques permettant une mise en régime rapide avant chaque office.

Les travaux se sont montés à 472.998 F dont 263.555 F sont à la charge du Conseil de Fabrique de l'Eglise.



SEPTEMBRE

Une année de plus, avant les vendanges, l'équipe déjà bien rodée des viticulteurs, des ouvriers communaux et forestiers, s'est attaquée à un chemin rural pour y couler une dalle de béton permettant l'évacuation des eaux de ruissellement et évitant ainsi un entretien permanent dû à l'érosion.

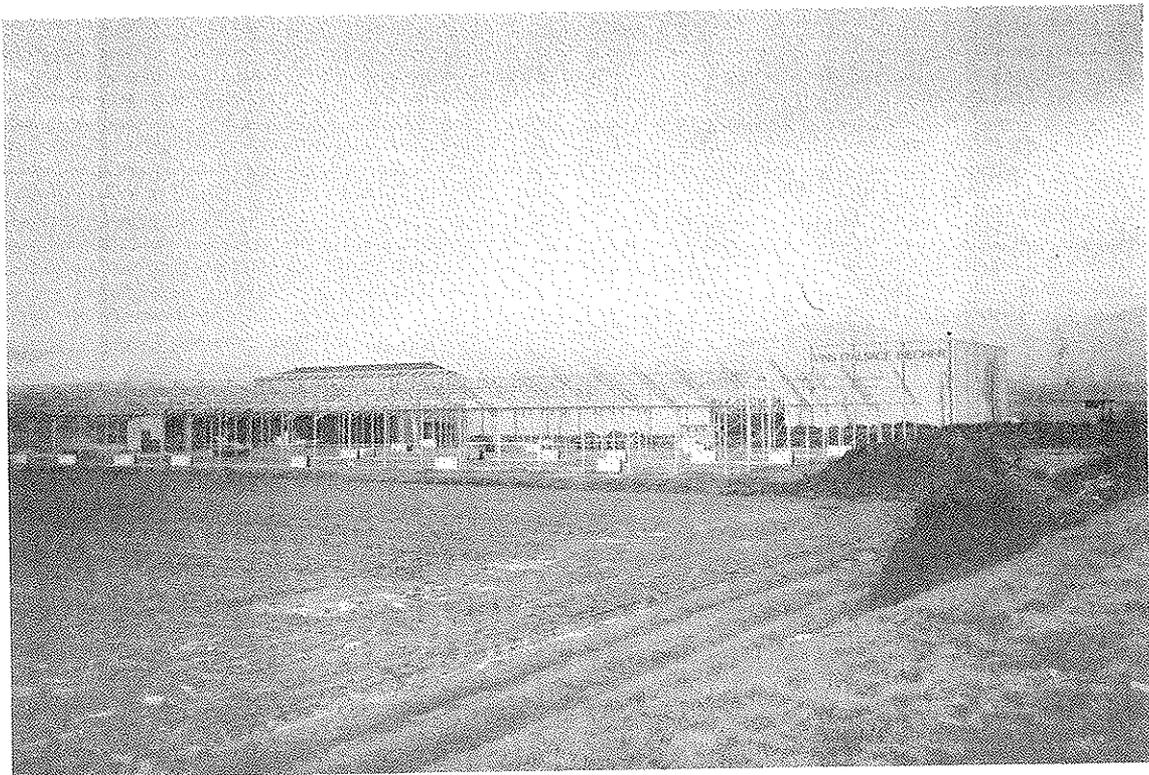
Ces travaux ont porté, en 1991, sur le Hohlweg et sur une longueur totale de 280 m.

Estimés à 192.000 F/HT, les travaux ont été réalisés en définitive pour une somme de 60.026,42 F/T.T.C. (main d'oeuvre non comprise), soit moins de 27 % du coût initial !



OCTOBRE

La première pierre est posée pour les bâtiments de la "SCI ORCHIDEE". Cette entreprise, qui occupera 81,65 ares en zone artisanale, aura pour activité : l'importation, l'exportation, le commerce et le négoce de tous produits alimentaires, notamment de fruits et primeurs, de tous produits horticoles et de tous plants et semences et la germination de pommes de terre de semence.



NOVEMBRE

La vénérable maison bourgeoise du 68 route du Vin fera place, prochainement, à un hôtel de huit chambres ce qui augmentera considérablement la capacité d'accueil de "LA VIGNETTE".

.../...



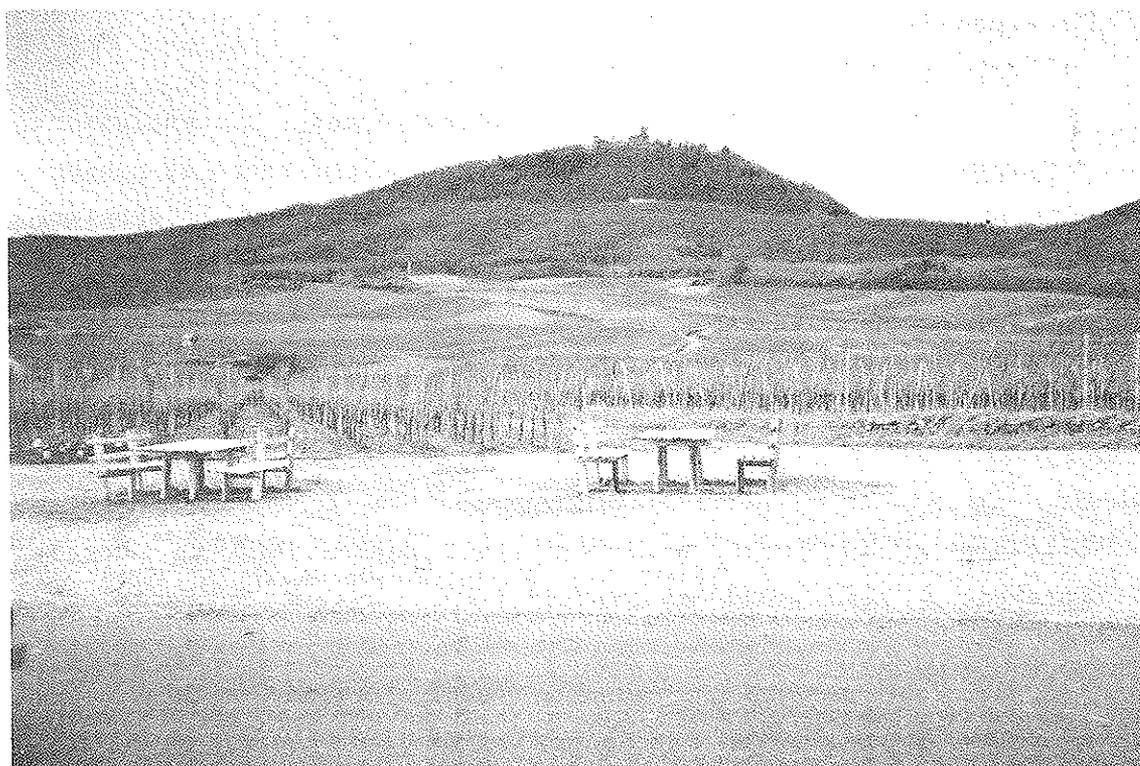
En même temps, M. Joseph KIENTZEL, propriétaire de l'Hôtel-Restaurant "DU PARC", fait procéder à un important agrandissement de son établissement qui comprendra, après achèvement, une quarantaine de chambres, deux salles de restaurant, un salon de thé, une piscine avec sauna, salle de repos et solarium.

Enfin, M. Claude BLEGER projette de réaliser un ensemble hôtelier de onze chambres au 92 route du Vin.

.../...

DECEMBRE

Le dernier mois de l'année fut consacré, entre autres, à la réalisation d'une aire de pique-nique sur la place du Hornigstein d'où promeneurs et touristes jouissent d'une magnifique vue sur le Château du Haut-Koenigsbourg. La mise en place du mobilier urbain, sous l'égide de l'O.N.F., sera complétée par un aménagement végétal.



LA MAISON FORESTIERE DU TEUFELSLOCH

En 1817 déjà, le Conseil Municipal de ST-HIPPOLYTE exprima la nécessité de construire une maison forestière. Des trois gardes-forestiers du temps, deux habitaient à LIEPVRE, un à ST-HIPPOLYTE même. Il semble que les voleurs de bois et les braconniers avaient beau jeu ! L'agrandissement de l'église et la construction du clocher, vers 1822, retardèrent la construction de la maison forestière et ce n'est que vers 1835 que le projet put être réalisé.

A vrai dire, le nom de TEUFELSLOCH est celui d'un obscur vallon situé un peu plus au sud, alors que le bâtiment se trouve plus haut, bien exposé au soleil.

Les gardes-forestiers qui l'occupèrent successivement étaient autorisés à y tenir une petite auberge, où promeneurs et randonneurs pouvaient se désaltérer. Le "Herr Förster Sauter" fut le dernier, vers 1900, à profiter de ce droit. Des anciens de ST-HIPPOLYTE se souviennent peut-être du "Herr Förster Stattmüller", d'avant 1919. Mais un grand nombre d'habitants pas trop âgés ont connu M. GOLLENTZ, installé en 1919 à la maison forestière du Teufelsloch avec sa famille jusqu'en 1939. Sa tâche n'était pas facile. C'est à pied qu'il parcourait, du vignoble jusqu'au Hinterwald, la forêt communale ; la surveillance de la forêt domaniale était également à sa charge. C'est également à pied qu'il se rendait, pour travaux de martelage, au Chalmont, à la Hingrie, de l'autre côté de la vallée de la Lièpvrette ! Il faut croire que ses quatre enfants (deux garçons, deux filles) furent à temps de vaillants marcheurs, comme leur père. Marguerite et Florence se souviennent avec émotion des multiples trajets effectués pour se rendre à l'école de ST-HIPPOLYTE : 20 à 25 minutes pour descendre (il fallait être en classe à 8 heures du matin !), 40-45 minutes pour remonter, après 4 heures. Le repas de midi, dans les bidons soigneusement préparés par la maman, réchauffé chez les Soeurs enseignantes, étaient pris dans la cuisine de celles-ci. Par temps de neige, la luge entraînait en service. Aucun problème pour la descente ; pour le retour, l'engin, chargé des cartables, était tiré à tour de rôle.

.../...

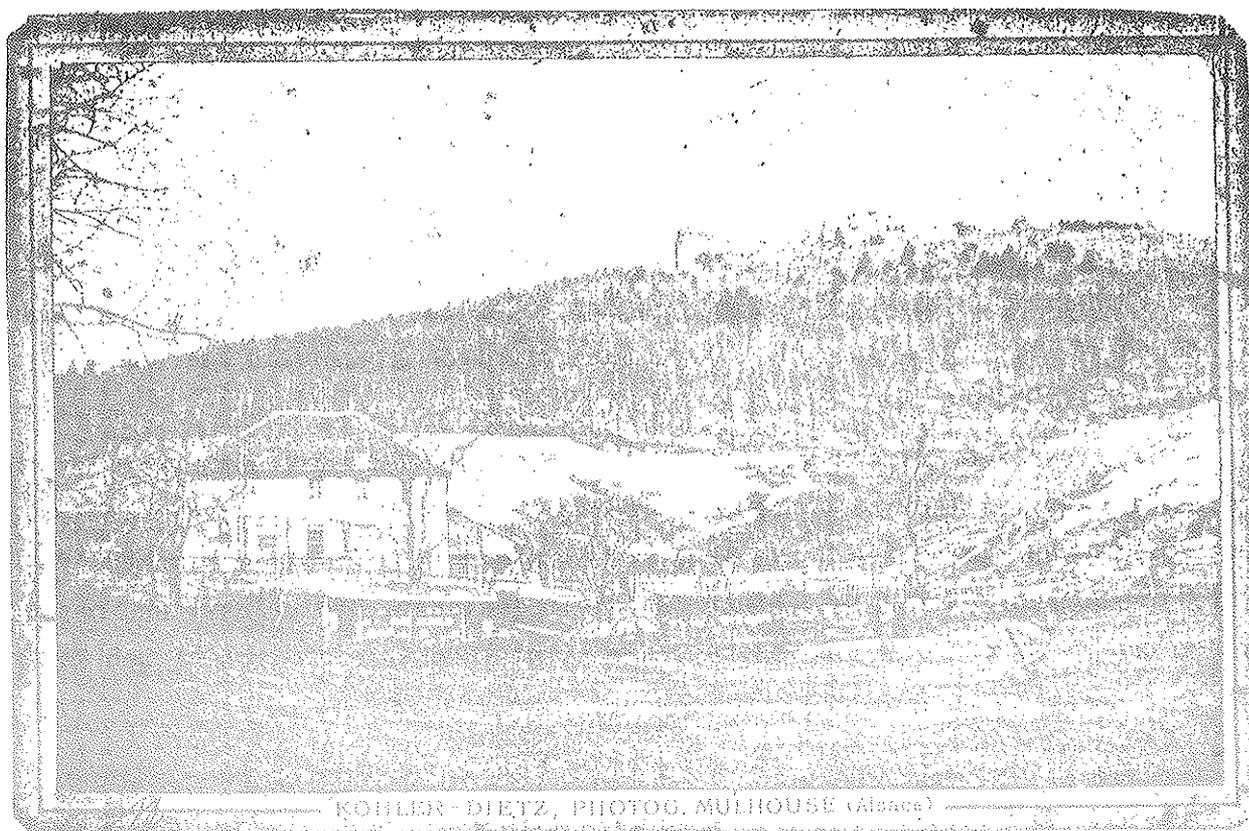
En hiver, à cause de la nuit tombant vite, les enfants du garde-forestier jouissaient de l'incomparable faveur de quitter la classe un quart d'heure avant les autres, ce qui, paraît-il, ne manquait pas d'attiser les jalousies ...

Le fils Alfred de M. GOLLENTZ exerça les fonctions de garde-forestier au Teufelsloch de 1945 à 1950. Même un "brigadier" y résida un certain temps. Puis la maison forestière resta vide jusqu'à l'arrivée de Gilles LEROGNON, arraché brutalement à ses fonctions un dimanche de 1985 dont surtout ses camarades du Club Vosgien n'oublieront jamais le grand esprit d'amitié.

Aujourd'hui, c'est M. Rémy LEONHART et sa jeune famille qui occupent le maison forestière du Teufelsloch. Au cours des années, le bâtiment a subi agrandissements et améliorations. Une aire de pique-nique avec tables et bancs est établie à proximité, loin de la route, proche de la forêt, et tout au long de la belle saison, nombreux sont ceux qui y trouvent calme et air pur !

Ad. NOBEL

(Renseignements obtenus auprès de Mesdames Florence GOLLENTZ et Marguerite FUHRER, née GOLLENTZ).



FORSTHAUS TEUFELSLOCH

Schon 1817 erwähnte der Rat von St Hippolyte die Notwendigkeit, ein Forsthaus zu bauen. Von den drei Förstern wohnte nur einer im Ort selbst, während zwei in Lièpvre ansässig waren. So hatten Waldfrevler und Wilderer ziemlich leichtes Spiel... Durch die Vergrößerung der Kirche, gegen 1822, und die Errichtung des Kirchturmes, wurde jedoch der Bau eines Forsthauses verzögert und erst gegen 1835 konnte an die Verwirklichung des Projektes geschritten werden.

Eigentlich ist der Name "Teufelsloch" derjenige eines engen, finsternen Tales, weiter südlich. Das Forsthaus selbst steht weiter oben, schön in der Sonne.

Die Förster, die es anfangs bewohnten, durften daselbst eine kleine Schenke halten, wo Spaziergänger und Wanderer rasten und sich erfrischen konnten. Herr Förster Sauter war der letzte, gegen 1900, der dieses Recht besass. Ältere Einwohner erinnern sich wohl noch an Förster Statthalter, der bis 1919 auf dem Teufelsloch war. Aber viele kannten Monsieur Gollentz, der von 1919 bis 1939 mit seiner Familie dort wohnte. Seine Verpflichtungen waren nicht gerade einfach und leicht. Zu Fuss wurden alle Gänge verrichtet, im Gemeindewald, von den Reben bis zum entfernten Hinterwald, im Staatswald, der auch zu seinem Revier gehörte ! Zu Fuss stieg er bis zum Chalmont zum Hammern, und nach La Hingrie, weit drüben, über der Lièpvrette ! Aber auch seine Kinder (zwei Buben, zwei Mädchen) wurden rechtzeitig tapfere Marschierer wie ihr Vater. Marguerite und Florence erzählen gerührt von den vielen, vielen Gängen zur Schule von St Hippolyte : 25 Minuten für den "Abstieg" (um 8 Uhr musste man dort sein !), 40 bis 45 Minuten für den Rückmarsch nach 4 Uhr abends. Das von der Mutter sorgfältig zubereitete Mittagessen wurde im "Kännel" mitgetragen, auf dem Herd der Schulschwester gewärmt und in deren Küche eingenommen. Im Winter, bei Schneewetter, trat der Schlitten in Dienst ! Hinunter gings gut. Hinauf zog man abwechselnd das mit den Schülersäcken beladene Gerät. Wegen der früh eintretenden Nacht gewährte man da den Försterkindern eine besondere Vergünstigung : sie durften bereits eine Viertelstunde vor 4 Uhr die Schule verlassen, was natürlich etwas Neid bei den Mitschülern verursachte...

Der Sohn Alfred von M. GOLLENTZ übte von 1945 bis 1950 sein Försteramt auf dem Teufelsloch aus. Sogar ein "Brigadier" verweilte dort einige Zeit. Dann war das Forsthaus leer, bis Yves LEROGNON eintraf. An einem Sonntag 1985 plötzlich durch den Tod aus seiner Tätigkeit gerissen, hinterlässt er, besonders bei seinen Freunden des Club Vosgien, die Erinnerung an einen prächtigen Kameraden !

./...

Heute sind M. LEONHART und seine junge Familie auf dem Teufelsloch. Im Laufe der Jahre wurde der Bau vergrössert. Ein Rastplatz wurde in der Nähe geschaffen, mit Tischen und Bänken. Nah am Wald, weit von der Strasse, finden während der schönen Jahreszeit viele dort reine Luft und Entspannung !

A. NOBEL
(Nach Angaben von Mesdames
Florence GOLLENTZ und
Marguerite FUHRER née GOLLENTZ)

ETAT CIVIL DE L'ANNEE 1991



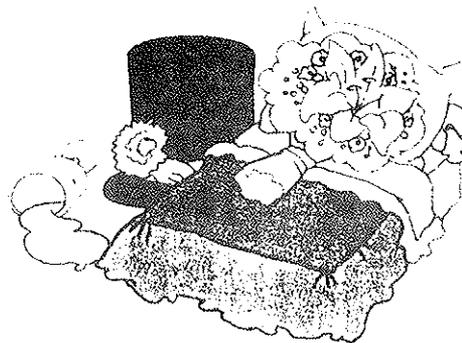
LES NAISSANCES :

- °°° Karline, née le 17 janvier, fille de Gérald MULLER et de Claudine VAYER
- °°° Anthony, né le 9 mars, fils de Jean-Claude OPPERMAN et de Josette BUCHHOLZER
- °°° Marie-Noémie, née le 13 mars, fille de Francis BICK et de Francine MANGIN
- °°° Thomas, né le 20 mars, fils de Patrick EDEL et de Evelyne GASSMANN
- °°° Florent, né le 27 avril, fils de Jean-Luc EBENER et de Nadine BRAEUNIG
- °°° Xavier, né le 20 juillet, fils de Rémi SIMON et de Aline MEYER
- °°° Camille, né le 24 septembre, fils de Michel THIRION et de Dominique KUBLER
- °°° Arnaud, né le 5 octobre, fils de Jean BIRG et de Carole NIGRIS
- °°° Cihan, né le 1er décembre, fils de Necati YILMAZ et de Haline DUGMEOGLU

oOo

LES MARIAGES

- °° Le 11 mai : Marc SAINT CIRGUE et Evelyne FRITSCH
- °° Le 11 mai : Daniel VOGELISEN et Rolande STOCKY
- °° Le 29 juin : Paul-André BOHN et Françoise MULLER
- °° Le 20 juillet : Marc KOEBERLE et Christiane BLEGER
- °° Le 27 juillet : Fernando DA COSTA FREITAS et Sandrine CARETTE
- °° Le 9 août : Philippe LESCALIER et Gabrielle SCHMITT
- °° Le 20 septembre : Serge LEIBOVICI SNAIDER et Régine DOLLE
- °° Le 21 septembre : François WENCKER et Nadine LORENTZ
- °° Le 6 décembre : Pascal RUEFF et Laurence LUTZ.



oOo

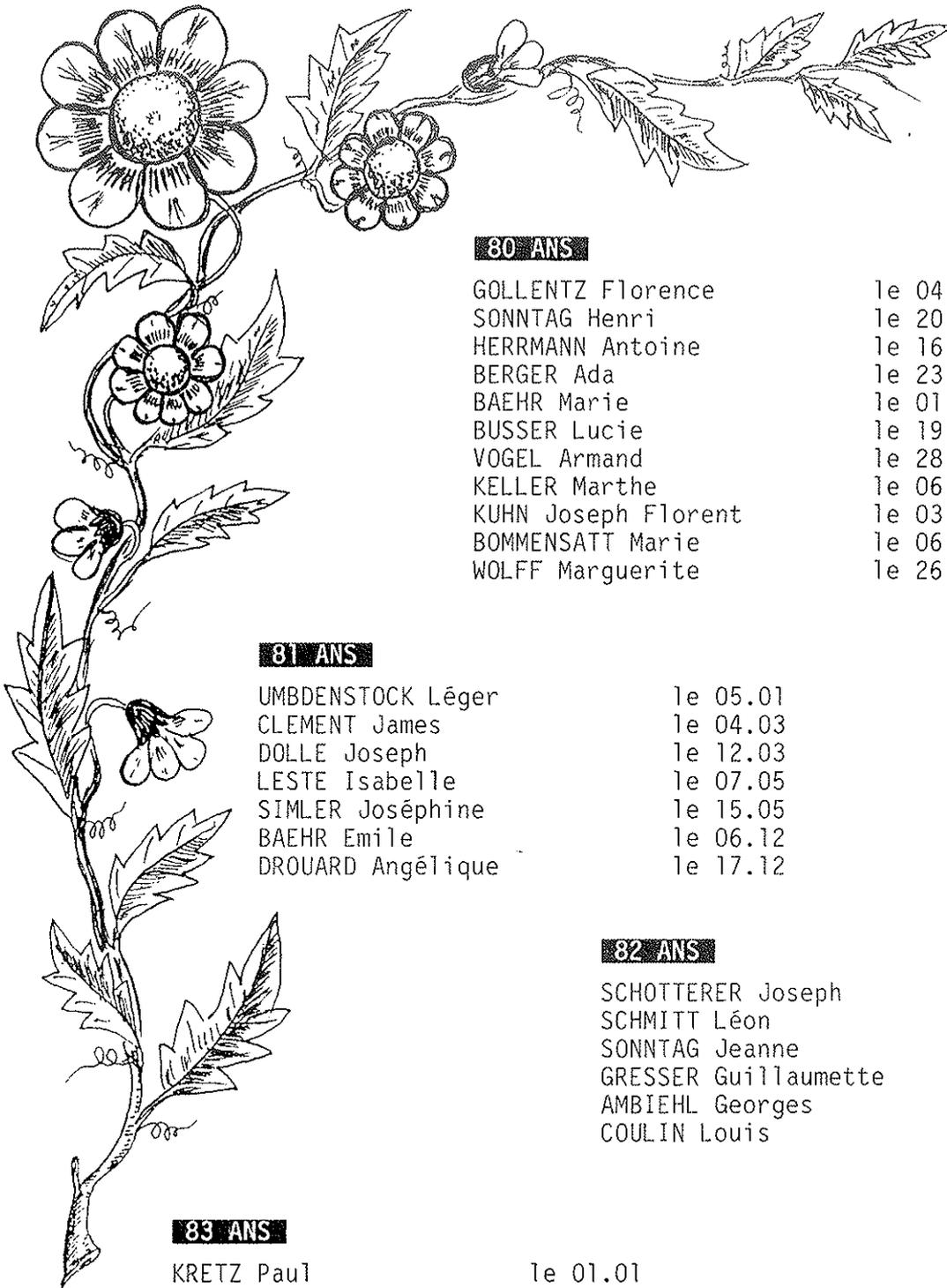
LES DECES

- ° Le 22 janvier : Marie Eugénie Lucie HUMBEL Veuve SITTLER
- ° Le 30 janvier : Hervé Armand WILLMANN
- ° Le 17 avril : Marie SCHNURR Veuve HUBERT
- ° Le 4 mai : Alice Euphrosine Maria HEYBERGER Veuve DEISS
- ° Le 6 mai : Anne Marie STROHMANN Veuve PFEIFER
- ° Le 21 juin : Emile GUTLEBEN
- ° Le 25 juin : Thérèse SONNTAG Veuve KETTERLE
- ° Le 28 juin : Charles WAGNER
- ° Le 18 juillet : Lucie GLASSER Veuve WEYH
- ° Le 1er août : Ositha Eugénie SCHMITT Veuve WERNERT
- ° Le 5 octobre : Emilie Anna KIENTZ Veuve TISCHMACHER
- ° Le 8 octobre : Alphonsine Marie ZIMMERMANN Veuve RAFFATH
- ° Le 1er novembre : Louis Auguste GROELL
- ° Le 14 novembre : Marie Joseph Isidore KRUMB
- ° Le 20 novembre : Edouard Albert GRIEU
- ° Le 7 décembre : Joseph BERGER
- ° Le 24 décembre : Angèle Jean Marie Joseph FRATTINI.

LES NOUVEAUX HABITANTS DE SAINT-HIPPOLYTE

Mme Caroline RIBAS	21 rue du Général de Gaulle
M. Christian OEBERLIN	9 rue de la Montée
Mme Ada BERGER	46 route du Vin
Mme Nadine WENCKER	3 rue des Cigognes
M. Guy MARTIAL	60 route du Vin
M. et Mme Eric JENNY et Guillaume	9 rue Charles Bléger
Mlle Annick RIOTTE	11 rue Charles Bléger
M. et Mme Marc HEINRICH et Delphine	17 rue de la Chapelle
M. et Mme Frédéric BARBEDIENNE et Roxane et Sophie	10 rue de la 5ème D.B.
Mlle Christine SCHAAL	60 route du Vin
M. et Mme Guy AMBIEHL et Thiébaud	57 route du Vin
M. et Mme Jean BIRG et Sarah	3 rue Kleinformst
M. et Mme François GSELL et Olivier, Yannick, Gaëlle et Stéphane	87 route du Vin
M. et Mme Paul DI CONSOLI et Elodie	15 rue de la Chapelle
Mme Micheline SONNTAG	3 rue des Cigognes
M. et Mme Bernard TOUSSAINT et Thierry	12 route du Vin
M. Joseph DOLLE	48 rue du Collège
M. Guy LUDWIG	40 route du Vin
Mlle Véronique BERBACH	40 route du Vin
M. Pascal FRETZ	60 route du Vin
M. Léger UMBDENSTOCK	48 rue du Collège

JOYEUX ANNIVERSAIRE !



80 ANS

GOLLENTZ Florence	1e 04.01
SONNTAG Henri	1e 20.06
HERRMANN Antoine	1e 16.07
BERGER Ada	1e 23.07
BAEHR Marie	1e 01.08
BUSSER Lucie	1e 19.08
VOGEL Armand	1e 28.09
KELLER Marthe	1e 06.10
KUHN Joseph Florent	1e 03.11
BOMMENSATT Marie	1e 06.11
WOLFF Marguerite	1e 26.11

81 ANS

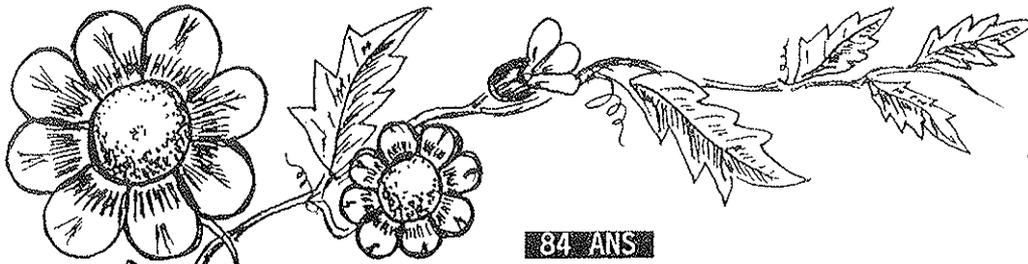
UMBDENSTOCK Léger	1e 05.01
CLEMENT James	1e 04.03
DOLLE Joseph	1e 12.03
LESTE Isabelle	1e 07.05
SIMLER Joséphine	1e 15.05
BAEHR Emile	1e 06.12
DROUARD Angélique	1e 17.12

82 ANS

SCHOTTERER Joseph	1e 21.03
SCHMITT Léon	1e 17.05
SONNTAG Jeanne	1e 03.08
GRESSER Guillaumette	1e 22.12
AMBIEHL Georges	1e 23.12
COULIN Louis	1e 23.12

83 ANS

KRETZ Paul	1e 01.01
SONNTAG Alma	1e 18.04
CLEMENT Caroline	1e 09.05
LANGOLF Eugénie	1e 15.06
REGIOR Fernande	1e 30.09
RUHLMANN Elise	1e 24.11



84 ANS

CANTONNET Odette	1e 05.02
BIECHER Marguerite	1e 23.03
VOGEL Marie	1e 10.04
LEOBOLD Marie	1e 24.05
JACQUEMIN Alida	1e 17.09

85 ANS

HIRION Alice	1e 04.08
MOSCHLER Salomé	1e 24.09
BURTART Eugénie	1e 04.12
VOLKRINGER Arsène	1e 14.12

86 ANS

VIERLING Jean	1e 16.01
REINBOLD Catherine	1e 01.02
SCHAUB Robert	1e 16.02
LUDWIG Jeanne	1e 31.07
KOEBERLE Joséphine	1e 02.12

87 ANS

SCHMITT Henri	1e 05.01
SIRLIN Alphonse	1e 01.03
HILZENDEGER Aloyse	1e 17.06
VOGEL Charles	1e 09.09
RINGEISEN Jeanne	1e 15.09
BLEGER Thérèse	1e 12.10
DEISS Marie	1e 28.10
SCHULTZ Amélie	1e 07.11
REGISSER Emilie	1e 21.12
ROHMER Jeanne	1e 23.11

88 ANS

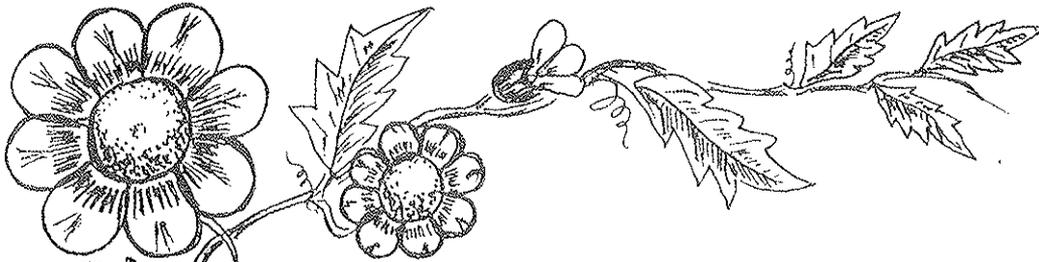
PAULI Elise	1e 16.01
HEYBERGER Madeleine	1e 14.07
SCHILDKNECHT Hedwig	1e 23.09
SCHWEITZ René	1e 26.09

89 ANS

KOEBERLE Maria	1e 01.06
----------------	----------

90 ANS

FUCHS Eugénie	1e 20.04
---------------	----------



91 ANS

RIBAS Caroline

1e 26.04

92 ANS

MULLER Alphonse
BREITEL Maria
HENRY Maria

1e 05.03
1e 27.11
1e 10.12

93 ANS

ZURBACH Adolphe

1e 07.03

95 ANS

HERRMANN Anna
MEYER Marie
BIEHLER Emilie

1e 09.06
1e 21.07
1e 29.12



Avant leur présence dans la vallée du Rhin, cette contrée offrait l'aspect du chaos ; les marais couvraient son sol ; d'immenses et nombreuses roches obstruaient ses vallées ; des montagnes dénudées envahissaient la plaine ; c'était une vraie désolation ! Mais, aussitôt apparus, les géants mirent tout en ordre ; ils desséchèrent les marécages en creusant de larges lits aux rivières, rejetèrent les rochers sur les montagnes, nivelèrent les vallées, couvrirent de superbes forêts les versants des Vosges ; si bien que, d'un désert inhabitable, ils firent de l'Alsace un délicieux pays.

Parmi les géants qui opérèrent ce travail surhumain, se trouvait le bon Schrat, auquel nous devons les magnifiques forêts qui ombragent nos montagnes. Il sema des sapins, des chênes, des hêtres et de châtaigniers, à l'ombre desquels les habitants de la contrée purent se reposer et dont ils cueillaient les fruits pour se nourrir.

Quel admirable sylviculteur que ce bon géant ! Pas besoin n'était pour lui d'attendre des années et des siècles pour que ses graines devinssent des arbres ; aussitôt semées dans ce sol vierge, elles germaient et il n'avait pas tourné le dos qu'immédiatement apparaissait un arbrisseau, puis un arbre étendant sur un vaste espace ses puissantes branches chargées de fruits mûrs.

C'est aussi dans ces époques reculées que les géants employèrent leurs forces extraordinaires à nettoyer les vallées de tout ce qui les rendait inaccessibles, ou à en créer d'autres plus belles que celles qui existaient déjà. On raconte qu'un géant habitant la cime altièrre du Hohneck, se rendait chaque jour dans la plaine pour y récolter les fruits qu'un climat plus doux y faisait naître. Comme il aimait ses aises et avait remarqué au bas de la montagne de grands rochers qui gênaient sa marche et le forçaient à faire des enjambées trop fortes, les bottes de sept lieues n'étant pas encore inventées, il eut bien vite trouvé un remède à cet état de choses ; d'un coup de pied et de deux coups de coude il écarta ces obstacles. Sans s'en douter, il venait de prouver qu'il était un fort paysagiste, car en trois mouvements il avait créé la vallée de Munster, l'une des plus belles de toutes les Vosges.

.../...

La gracieuse vallée de la Lièpvre doit aussi son origine au géant Sletton. De ses mains puissantes, il arracha les rochers, les rejetant à droite et à gauche, et en forma la base des montagnes, où plus tard furent construits les châteaux du Haut-Koenigsbourg et du Frankembourg. Mais il ne s'arrêta pas à ce seul exploit : avisant à ses pieds une charmante plaine arrosée par les eaux du Giessen, il résolut d'y créer une ville. Comme les matériaux ne manquaient pas, puisqu'il avait sous la main les déblais de la vallée creusée par lui, il les employa à élever un palais, autour duquel vinrent se grouper des habitations.

Telle fut l'origine de Schletstadt, la ville de Sletton.

Extrait de "Récits légendaires d'Alsace"

Communiqué par M. PICHEGRU

Petit complément : Si le Bon Schrat est considéré comme l'un des gigantesques bâtisseurs de l'Alsace, sur les hauteurs dominant Munster les SCHRAT étaient plutôt mal vus ! Il s'agissait, en effet, de méchants lutins qui, la nuit, s'introduisaient dans les maisons, se posaient sur les poitrines des dormeurs, provoquant cauchemars et étouffements. Souvenir : le SCHRATZMAENNELE.

(Tiré du "Guide des Vosges" du Club Vosgien).

DIE GUTEN RIESEN IM ELSASS

=====

Bevor die Riesen das Rheintal bewohnten bot diese Gegend den Anblick des Chaos ! Sümpfe bedeckten den Boden, zahlreiche gewaltige Felsen versperrten die Täler, kahle Berge erhoben sich mitten in der Ebene : Es war eine unendliche Trostlosigkeit ! Aber kaum angekommen sorgten die Riesen für Ordnung : sie trockneten die Sümpfe aus indem sie den Flüssen breite Betten gruben, warfen die Felsen in die Berge zurück, ebneten die Täler, bedeckten die Hänge der Vogesen mit prächtigen Waldungen : aus einer öden, unbewohnbaren Wüste schufen sie das köstliche Elsass!

Unter den Riesen, welche diese übermenschliche Arbeit leisteten befand sich der GUTE SCHRAT, dem wir die herrlichen Wälder verdanken, die unsere Berge bedecken. Er säte Tanne, Eichen, Buchen und Kastanienbäume, in deren Schatten die Einwohner der Gegend ruhen konnten und deren Früchte sie pflückten, um sich zu ernähren. Welch wunderbarer Forst-wirt war doch dieser Riese ! Für ihn war es nicht nötig, während Jahren und Jahrhunderten zu warten bis die Samen zu Bäumen wurden. Kaum in diesen neuen, ungebrauchten Boden gelegt keimten sie und kaum hatte er den Rücken gewendet, erschien ein Bäumchen, und schon entfaltetete ein Baum sein mit reifen Früchten beladenes mächtiges Geäst !

Es war auch in diesen fernen Zeiten, dass die Riesen ihre ausserordentliche Kräfte dazu benutzten, die Täler von allem zu säubern, was sie unerreichbar machte, oder davon neue zu schaffen, schöner als diejenigen, welche vorher schon bestanden. Es wird von einem Riesen erzählt, der den stolzen Gipfel des Hohneck bewohnte, dass er sich jeden Tag in die Ebene begab, um die Früchte zu ernten, die ein milderes Klima dort gedeihen liess. Unten am Berg hatte er grosse Felsen bemerkt, die seinen Durchgang behinderten und ihn zwangen, sehr lange Schritte zu tun, da die Siebenmeilenstiefel damals noch nicht erfunden waren. Er aber liebte seine Bequemlichkeit und hatte bald Abhilfe gefunden : ein Fusstritt und zwei Stösse mit den Ellenbogen und die Hindernisse waren weg ! Ohne es zu ahnen hatte er bewiesen, dass er ein sehr fähiger Landschaftsbildner war, denn in drei Zügen war das Münstertal geschaffen worden, eines der schönsten der ganzen Vogesen.

.../...

Das liebliche Lebertal verdankt seinen Ursprung dem Riesen SLETON. Mit seinen gewaltigen Händen riss er Felsen aus, warf sie nach rechts, warf sie nach links und bildete auf diese Art den Unterbau der Berge auf welche später die Hoh-Königsburg und die Frankenburg errichtet wurden. Aber bei diesem einzigen Heldenwerk blieb es nicht. Zu seinen Füßen bemerkte er eine reizende Ebene, durch welche der Giessen floss. Er beschloss, daselbst eine Stadt zu schaffen ! Das Material fehlte nicht, hatte er doch unter der Hand den ganzen Abraum des von ihm gegrabenen Tales : er benutzte denselben zum Bau eines Palastes, um welchen sich dann Wohnhäuser ansammelten.

Und dies war die Entstehung von SCHLETSTADT, die Stadt SLETTONS !

(übersetzt aus "Récits légendaires d'Alsace").

Zusatz : Wenn der GUTE SCHRAT als einer der grossen Erbauer des Elsass angesehen wird, so hatten im oberen Münstertal die SCHRAT einen recht üblen Ruf ! Es handelte sich um böse Zwerge, die nachts in die Häuser drangen, den Schläfern auf die Brust sassen, wüste Träume und Erstickungsanfälle hervorrufend. Der Name SCHRATZMAENNELE erinnert an diese unbeliebten Geister !

(Angabe des "Guide des Vosges", vom Club Vosgien).

Ad. Nobel

MANIFESTATIONS VITICOLES

DE SAINT-HIPPOLYTE

Dégustation du millésime 1990

C'est en date du 22 février 1991, vers 15 heures, que se déroula la traditionnelle dégustation des vins de ST-HIPPOLYTE. La quasi totalité des viticulteurs manipulants était présente. Sous la houlette du Syndicat viticole, le groupe des jeunes était à pied d'oeuvre pour l'organisation. Parmi les 115 échantillons présentés ainsi que Vendanges Tardives et Sélection de Grains Nobles n'avaient qu'enchanté les personnalités présentes. Cette dégustation dont le but est de pouvoir comparer les qualités des uns et des autres, permet une progression de la qualité des vins de ST-HIPPOLYTE chaque année.

Soirée diapositives

Répondant à la demande d'information sur le vin et les travaux de la vigne, de la part des touristes et au relachement des activités estivales en semaine, le groupe des jeunes a organisé trois soirées diapositives sur le thème de la découverte des terroirs et des vins de ST-HIPPOLYTE, ainsi que les travaux du vigneron alsacien durant les différentes saisons.

Après la projection, les touristes discutèrent les points restés obscurs autour d'un bon verre de rouge de ST-HIPPOLYTE.

Pour chaque soirée, un groupe de 50 à 60 personnes était présent.

Nous remercions tous les participants et organisateurs pour avoir animé ces soirées en milieu de semaine. Une manifestation à reconduire l'année prochaine.

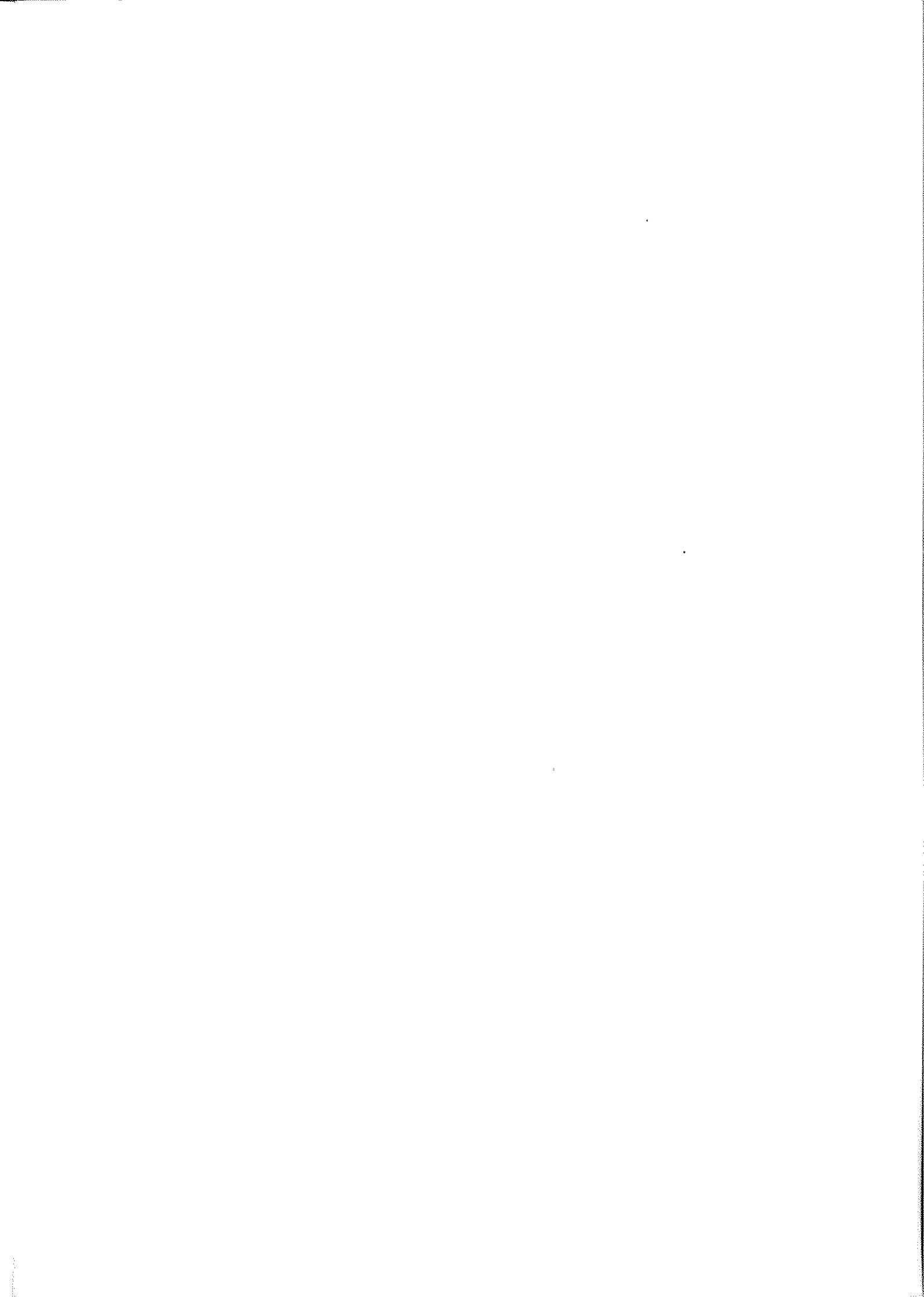
Soirée vigneronne

La soirée folklorique organisée par le groupe des jeunes a, une fois de plus, connu le succès qu'elle mérite. Les touristes étaient nombreux à faire la queue pour goûter les tartes flambées et saucisses chaudes accompagnées de vins de ST-HIPPOLYTE. Comme l'an passé, des bouteilles de Rouge de ST-HIPPOLYTE furent mises en jeu au cours d'une tombola. Les heureux gagnants pourront ainsi se souvenir de l'agréable soirée passée à ST-HIPPOLYTE. Malheureusement la soirée fut interrompue par un violent orage vers 22 h 30 et fit fuir les touristes.

Concours photos

Organisé par le groupe des jeunes, du 15 juin 1991 au 15 septembre 1991. Les chasseurs d'images étaient invités à trouver les plus belles ou plus originales vues de notre village. Non comme l'an passé, les photographes furent plus nombreux et pour définir un gagnant, la tâche fut difficile. Ces photos serviront à réaliser des supports publicitaires (posters, dépliants touristiques, diapo., etc).

.../...



Une année classique

Après trois années exceptionnelles, nous retrouvons pour 1991 une année classique. Pourtant ...

Parti d'un printemps sec et d'un été torride, tout présageait déjà à la continuité de ces trois derniers extraordinaires millésimes. Mais la nature en a décidé autrement.

Les grandes froidures de l'hiver nous avaient été épargnées; et le printemps, malgré quelques gelées printanières deci, delà, nous amenait à rester confiants comparativement à d'autres vignobles. L'été se déroula sans encombre, nous faisant partager son lot de chaleur et de tiédeur tout de saison ne démentant en rien l'accueil de notre région aux touristes de passage. Les faibles précipitations se firent ressentir sur la vigne et, à la mi-août, cette dernière montra çà et là des symptômes de fatigue due à la sécheresse. Quelques feuilles jaunies dans un feuillage vert sombre, quelques pampres épris d'insolation retombaient nonchalamment. Les orages salvateurs de fin août, début septembre, redonnerent du coeur à l'ouvrage à la treille en manque de sève et la maturation du raisin reprit. Les précipitations de septembre furent le coup de fouet. Toutes les matières utiles à la plante, stockées et non conductibles faute d'eau l'étaient à présent et la maturation alla vitesse grand V. Les dates de vendanges fusaient déjà à travers le vignoble et les dates furent arrêtées au 25 septembre pour le crémant et au 9 octobre pour l'appellation Alsace. Elles furent bien les seules à être arrêtées car les précipitations elles, redoublèrent, et c'est dans la précipitation que les viticulteurs rentrèrent leur récolte. L'état sanitaire, au fur et à mesure du temps qui passa se dégradait. Les vendanges tardives et les sélections de grains nobles ne seront pas pour cette année.

Ce millésime aura l'intérêt suprême de remettre à sa place le goût Alsace Classique qui s'était perdu avec les millésimes antérieurs. Nous avons habitué notre clientèle à des millésimes exceptionnels pour des années normales, voilà les choses remises à leur place et l'Alsacien retrouvera enfin la typicité de ses cépages dans ce millésime "classique".

Pour le Groupe des Jeunes Viticulteurs
de ST-HIPPOLYTE,

Jacques KOEBERLE

D'R SCHUELSCHWANZER

Do sott ich uff e Schuelbank sitze,
Ewer Ufsatz oder Rachtung schwitze,
Em Lehrer sinn Gebabbels heere,
E Hüffe Bleedsinn zammehere !
In Schuelhüssmüre sitze bliewe,
Un lase, mole, rachne, schriwe !
Do derfsch nit lache, derfsch nit schwatze,
Im Nochber nit de Hintre pfatze,
Muesche annesitze, miselstill,
Sunscht glotzt d'r Lehrer durich d'Brill,
Holt hinterm Pult de lange Stock !
O weh ! dam arme Suendebock !
.....
Do derf ich ruehig hit oj schwanze !

Ignace GRIES

Archives du vieux Maître d'Ecole.



CONCOURS DES MAISONS FLEURIES - ANNEE 1991

Maison AVEC jardin

1.	OPPERMANN André - 16 avenue de l'Europe	17,90
2.	ILTIS Jacques - 1 rue Schlossreben	17,70
3.	QUINTANA Antoine - 21 rue de la Chapelle	17,30
4.	FRITSCH Bernard - 7 rue du Général de Gaulle	17,20
5.	KLEIN Jean-Marie - 3 rue Charles Bléger	17,20
6.	NOBEL Adolphe - 8 rue Kleinformst	17,20
7.	WACH Jean-Marie - 6 rue de la Paix	17,20
8.	BASTIEN Auguste - 1 rue de la 5ème D.B.	16,90
9.	STERMANN Florence - 12 rue du Général de Gaulle	16,90
10.	BUCHER-VOGEL Lucie - 88 route du Vin	16,80
11.	KOEBERLE Alphonse - 12 rue de la 57me D.B.	16,80
12.	KOEBERLE Edmond - 2 rue de la Gare	16,80
13.	MEYER Auguste - 110 route du Vin	16,80
14.	GASSMANN Charles - 5 rue du Parc	16,50
15.	KLEIN Raymond - 14 rue de la 5ème D.B.	16,50
16.	DOCHTER Pierre - 7 avenue de l'Europe	16,40
17.	BLEGER Philippe - 22A avenue de l'Europe	16,30
18.	KOEBERLE Georges - 15 rue du Général de Gaulle	16,25
19.	BIRG Gilbert - 3 rue du Général de Gaulle	16,20
20.	EGELE Raymond - 20 avenue de l'Europe	16,20
21.	HERTFELDER Robert - 93 route du Vin	16,10
22.	GAULY Louis - 4 rue de la Paix	16,00
23.	GOLLENTZ Florence - 2 rue Kleinformst	16,00
24.	MEYER Gérard - 102 route du Vin	16,00
25.	MULLER Gérard - 6 rue de la 5ème D.B.	16,00
26.	KNJEBIHLI André - 9 rue du Général de Gaulle	15,90
27.	MESCHBERGER Joseph - 104 route du Vin	15,90
28.	FOUQUET Patrick - 18 avenue de l'Europe	15,80
29.	POTHERAT Armand - 11 rue de la Paix	15,70
30.	TAGLANG Jean-Claude - 7 rue Kleinformst	15,70

L'ECOLE DE MUSIQUE

DE SAINT-HIPPOLYTE

Dans quelques années, la Société de Musique aura l'immense plaisir de fêter ses 100 ans d'existence. Grâce à la volonté et au courage de ses dirigeants, plusieurs générations de musiciens se sont succédées au sein de l'Echo du Haut-Koenigsbourg pour perpétuer la musique dans notre cité, et l'amener au niveau qu'on lui connaît actuellement. A la base de cette longévité, l'école de musique aura joué, sans nul doute, un rôle prépondérant, car avant d'exercer au sein de l'harmonie, chaque membre doit se familiariser avec le langage musical, sa lecture et son expression au travers d'un instrument.

Bien sûr, l'école de musique n'existait pas toujours sous la forme que l'on connaît à présent. Longtemps, les musiciens en herbe étaient pris en charge par leurs aînés qui leur inculquaient l'A.B.C. musical tel qu'eux-mêmes l'avaient appris auprès de leurs prédécesseurs. Le travail personnel et les conseils du directeur lors des répétitions complétaient cette formation, certes rudimentaire, qui portait ses fruits. C'est ainsi que notre société, complètement décimée après le deuxième conflit mondial, réussit une véritable résurrection et comptait de nouveau une trentaine de musiciens dès le début des années 50.

Ce type de formation resta en vigueur plusieurs années encore, mais pour des raisons familiales ou professionnelles, les membres eurent de plus en plus de difficultés pour assurer eux-mêmes l'instruction des jeunes musiciens. C'est pourquoi, l'on décida en 1972 la restructuration de l'école de musique.

Celle-ci fut placée sous l'égide du Centre Départemental de la Musique et du Chant (C.D.M.C.) et fit appel, désormais, à un professeur qualifié chargé de l'instruction, la société se réservant un rôle de gestion et de contrôle.

.../...

M. ENGLER fut le premier instructeur de cette nouvelle école. Professeur de piano et de saxophone au Conservatoire de COLMAR, il donna d'emblée un nouvel élan, en créant un ensemble de jeunes. Après deux années de travail, la petite formation (19 éléments) réussit à monter son propre concert et se distingua même au concours régional des ensembles de jeunes à SAVERNE, en 1974. Malheureusement, M. ENGLER dut interrompre ses activités à ST-HIPPOLYTE. Lui succédèrent alors, avec plus ou moins de succès, M. OBERT en 1978, puis M. TEMPO en 1980.

Depuis 1983/84, la Société de Musique s'est attachée les services de deux instructeurs très compétents : Mlle Simone JAEGLE, 1er prix de conservatoire à COLMAR, a pris en charge la formation des clarinettes et des saxophones, tandis que M. Patrick PORETTI, 1er prix de conservatoire à STRASBOURG et 1er prix supérieur interrégional, s'occupe de l'instruction des cuivres (trompettes, trombones, ...) ainsi que la première année de solfège. Ils sont, en outre secondés par Pascal LACOM, sous-chef de l'harmonie, qui assure les cours de solfège de 2ème et 3ème année.

Dès l'âge de 7/8 ans, les jeunes peuvent prendre part aux activités de l'école de musique. La première année est entièrement consacrée à la théorie musicale, le solfège, dont la connaissance est indispensable pour toute pratique instrumentale. A partir de la 2ème année, chaque élève bénéficie de cours individuels sur l'instrument de son choix, tout en poursuivant la formation théorique. Chaque année, ces jeunes prennent part à un concours de musique organisé par la Fédération des Sociétés de Musique d'Alsace, qui permet à chacun de situer son niveau sur l'échelle des valeurs de la confédération musicale de France. ST-HIPPOLYTE figure régulièrement en bonne place au palmarès de ce concours, puisque, sur la période des cinq dernières années, nos jeunes instrumentistes ont obtenu les moyennes fort éloquentes de 16,5 en instrument et 17,3 en solfège, toutes catégories confondues. Ces résultats sont sanctionnés par un diplôme remis aux élèves lors du concert d'hiver.

A la dernière rentrée, l'école a élargi son champ d'activités en ouvrant une classe de flûte traversière, sous la direction de Mlle Isabelle KOCH, élève au conservatoire de STRASBOURG.

.../...

Et la dernière innovation, enfin, fut la création, début novembre, d'une section d'éveil musical qui permet aux tout petits, à partir de 4 ans, de découvrir la musique grâce à une méthode basée sur le jeu, le chant et les exercices rythmiques, enseignée par Mme STREIT.

Avec un effectif global de cinquante et un élèves, l'emploi du temps est donc largement rempli. Pour la présente année scolaire, les cours se déroulent de la façon suivante :

- Lundi soir : cours de clarinette et saxophone
- mardi soir : clarinette et saxophone
- mercredi matin : éveil musical
- après-midi : solfège 3ème année
- jeudi soir : solfège 2ème année
- vendredi soir : solfège 1ère année puis cours de cuivres
- samedi après-midi : cours de flûte traversière.

La musique a cependant ses exigences. Seuls le travail personnel et les exercices fréquemment répétés permettront aux jeunes musiciens de progresser. Le soutien des parents s'avère alors très précieux, voire indispensable pour ne pas céder au découragement. Mais la récompense est au bout, lorsque après des mois d'efforts, vient le temps d'évoluer au sein de l'harmonie. Bénéficiant d'une formation plus qualifiée que leurs aînés, les jeunes apportent une nouvelle vitalité à l'ensemble. Ils permettent à la Société de Musique d'évoluer, de garder son souffle malgré son âge avancé et d'être toujours "branchée" aux goûts et aux aspirations du public.



Claude HUBER.

CALENDRIER DES MANIFESTATIONS ANNEE 1992

<u>JANVIER</u>	Dim. 5	Commune	Réception Nouvel An	Mairie
	Mer. 8	P.T.T.	Passage de la Flamme Olympique	---
	Sam. 11	Anciens Combattants	Assemblée Générale	Ss-sol Mairie
	Dim. 12	Club Vosgien	Sortie	---
	Ven. 17	Tennis club	Assemblée Générale	Ss-sol Mairie
	Dim. 19	Anciens Combattants	Loto	SDF
	Sam. 25	Association Sportive	Soirée familiale	SDF
<u>FEVRIER</u>	Sam. 1	Musique	Concert	SDF
	Dim. 2	Musique	Théâtre	SDF
	Dim. 9	Club Vosgien	Sortie	---
	Dim. 23	Diablos Rouges Club Vosgien	Assemblée Générale Sortie	Ss-sol Mairie ---
	Ven. 28	Syndicat Viticole	Dégustation	SDF
<u>MARS</u>	Dim. 1	Paroisse	Après-midi récréatif	SDF
	Sam. 14	Association Sportive	Bal de carnaval	Bergheim
	Dim. 15	Club Vosgien	Sortie	---
	Dim. 22	Chorale		Mont Ste-Odile
<u>AVRIL</u>	Dim. 5	Club Vosgien	Sortie	---
<u>MAI</u>	Ven. 1	Club Vosgien	Fête montagnarde	Schaentzel
	Dim. 3	Club Vosgien	Messe au Taennchel	Taennchel
	Ven. 8	Commune	Cérémonie avec le 9. R.G.	SDF
	Ven. 8	Paroisse	Sortie à St-Pölten (Autriche)	---
	Sam. 9			
	Dim. 17	Société de Pêche Club Vosgien	Pêche d'ouverture (ou le 31 ou 7.6.) Rallye pédestre	Etang ---
	Dim. 24	Diablos Rouges	Exposition sur l'Algérie	SDF
	Ven. 29	Association Sportive	Bal	Bergheim
Dim. 31	Société de Pêche	Pêche d'ouverture (ou le 17 ou 7.6.)	Etang	
<u>JUIN</u>	Dim. 7	Société de Pêche Moto club	Pêche d'ouverture (ou le 17 ou 31.5) Festival de la Moto + concert	Etang SDF
	Lun. 8	Moto club	Festival de la Moto	SDF
	Dim. 14	Club Vosgien	Sortie	---
	Dim. 21		Procession - Fête Dieu	
	Sam. 27	Association Sportive	Tournoi à 6	---
	Dim. 28			
<u>JUILLET</u>	Sam. 4			
	Dim. 5	Tennis club	Tournoi interne	---
	Mer. 8	Syndicat viticole	Dégustation + soirée diapo.	Ss-sol Mairie
	Dim. 12	Société de Pêche	Pêche intersociétés	Etang
	Lun. 13	Sapeurs-Pompiers	Retraite aux flambeaux	Place Mairie
	Dim. 14	Diablos Rouges	Marché aux puces	Autour Mairie
	Sam. 18	Club Vosgien	Sortie alpestre	---
	Dim. 19			
	Mer. 22	Association Sportive	Soirée folklorique	Place Mairie
	Sam. 25	Sapeurs Pompiers	Fête vigneronne	
Dim. 26				
Mer. 29	Syndicat viticole	Dégustation + soirée diapo.	Ss-sol Mairie	
<u>AOUT</u>	Mer. 5	Syndicat viticole	Soirée folklorique	Parvis église
	Dim. 9	Syndicat viticole + Musique	Fête patronale (verre de l'amitié)	
	Ven. 14	Tennis club	Soirée folklorique	Place Mairie
	Merc. 19	Syndicat viticole	Dégustation + Diapo.	Ss-sol Mairie
<u>SEPTEMBRE</u>	Dim. 6	Club Vosgien	Sortie	---
	Dim. 20	Musique	Fête du Vin Nouveau	SDF
	Dim. 27	Musique	Fête du Vin Nouveau	SDF
<u>OCTOBRE</u>	Sam. 3	Association Sportive (ou 17)	Bal des vendanges	SDF
	Sam. 10	Sapeurs-Pompiers	Bal des vendanges	SDF
	Sam. 17	Association Sportive (ou 3)	Bal des vendanges	SDF
	Dim. 25	Club Vosgien	Sortie	---
<u>NOVEMBRE</u>	Ven. 6	Sapeurs-Pompiers	Réunion des chefs de corps d'arr.	SDF
	Sam. 7	Musique	Banquet	SDF
	Merc. 11	Commune	Comémoration de l'Armistice	SDF
		Musique	Assemblée Générale	
	Dim. 15	Club Vosgien	Sortie	---
Dim. 22	Chorale	Assemblée Générale	Ss-sol Mairie	
<u>DECEMBRE</u>	Sam. 5	Sapeurs-Pompiers	Ste-Barbe	Dépôt
	Dim. 6	Diablos Rouges	St-Nicolas	SDF
	Dim. 13	Club Vosgien	Sortie	---
	Dim. 20	Commune	Fête de Noël du 3ème âge	SDF

LE SCHAENTZEL

A 30 km à la ronde, qui ne connaît le Schaentzel ! Où l'on va se réjouir des premiers rayons de soleil de février, à l'abri de la bise derrière un épais rideau de sapins ! Où, le 1er mai, de tous les villages voisins on vient, avec le Club Vosgien de SAINT-HIPPOLYTE, fêter le retour de la belle saison ! Où, tout l'été et jusqu'aux derniers beaux jours d'automne, promeneurs arrivés en voiture, randonneurs descendus du Haut-Koenigsbourg ou du Taennchel se donnent rendez-vous pour de joyeux pique-nique, alors que les enfants s'ébattent en toute sécurité sur la vaste prairie.

Encore au début du siècle, l'endroit était appelé "Hauteur de ST-HIPPOLYTE" ("Sankt Pilter Höhe") ; la forêt s'étendait jusqu'au bord de la route et le nom de "Schaentzel" était celui de la montagne qui se dresse à 655 m d'altitude, dans l'angle que forment les routes de Lièpvre et de Thannenkirch. (Rappelons que, en 1633, lors du siège du Haut-Koenigsbourg, c'est sur le Schaentzel que les Suédois avaient établi leur Poste de Commandement. On y trouve encore le fossé qui entourait un fortin établi là-haut !).

C'est sur cette "Hauteur de ST-HIPPOLYTE" qu'en 1907-1908 Xavier SONNTAG, de ST-HIPPOLYTE, construisit, dans le style du temps, un "Hôtel de Tourisme" qui devait, par la suite et pendant près de 70 ans, héberger voyageurs, touristes, vacanciers, venus non seulement de la région mais aussi de tous les pays voisins. Pour Xavier SONNTAG ce fut la réalisation d'un rêve, obtenue grâce à une endurance, à une ténacité qui lui permirent, durant cinq ans, de vaincre des difficultés qui en auraient découragé plus d'un.

Au moment de la restauration du Château du Haut-Koenigsbourg (1900-1908) fut construite la "Route de l'empereur" ("Kaiserstreesla") qui monte de la gare de La Vancelle pour rejoindre la route de Kintzheim à 500 m au-dessus du Schaflaeger.

.../...

A peu près à cet endroit, Xavier SONNTAG eut l'idée d'ouvrir une buvette pour les nombreux ouvriers qui travaillaient à cette Route de l'empereur. Il faut croire que le petit établissement connut un excellent succès, non seulement auprès des ouvriers de la route, mais aussi des nombreux randonneurs qui, déjà dans ces années-là parcouraient les sentiers des Vosges (le Club Vosgien existait depuis plusieurs années !).

Tant et si bien qu'il fut proposé à Xavier SONNTAG - même paraît-il par le "Kreisdirektor" (Sous-Préfet) de Ribeauvillé de faire l'acquisition du terrain sur lequel se trouvait la Buvette et d'y construire un hôtel de tourisme. Dès 1903, SONNTAG fit une demande dans ce sens. Malheureusement pour lui, le propriétaire de l'Hôtel Buckel (l'actuel Hôtel du Haut-Koenigsbourg qui existait déjà) ne pouvait voir d'un bon oeil l'édification d'un hôtel si proche du sien. Il exigea que le terrain en question fût mis en adjudication, obtint satisfaction, et, ses moyens le lui permettant, devint propriétaire du lieu, que SONNTAG dut évacuer immédiatement ! La Commune de SAINT-HIPPOLYTE répliqua en mettant à la disposition de SONNTAG un emplacement où il pourrait installer sa buvette dans l'angle des routes vers Lièpvre et vers Thannenkirch - donc sur son territoire à elle - et dans l'intention de lui vendre la surface nécessaire à la construction de l'hôtel.

Pour l'intéressé les choses prenaient bonne tournure. Il se lança dans l'élaboration de plans, y engagea peu à peu la somme considérable de 8.000 Marks (or !) ... Hélas, après quelques mois d'espoir et d'attente, vint du "Bezirkspräsidium" à Colmar (Préfecture) l'interdiction pour SAINT-HIPPOLYTE de vendre la parcelle de forêt. Aucun motif n'était indiqué. On ne sut jamais qui avait mis des bâtons dans les roues !

En désespoir de cause, Xavier SONNTAG pensa à un terrain "en face", mais qui se trouvait dans la forêt d'Orschwiller, dans le Bas-Rhin et qu'il faudrait passer par la Sous-Préfecture de Sélestat. Agréable surprise : Orschwiller ne s'opposait pas et la requête fut considérée favorablement par le "Herr Kreisdirektor" à Sélestat.

.../...

Dès novembre 1904, les autorisations nécessaires étaient accordées ! On affirme que les bonnes choses arrivent au nombre de trois. Pour Xavier SONNTAG, c'est une nouvelle déception qui se présenta au troisième rang ! Ne voilà-t-il pas qu'un groupe d'actionnaires d'outre-Rhin formula subitement l'intention de bâtir tout près du Château un hôtel de luxe ! Pour notre Xavier tout s'écroulait ! Un hôtel de luxe tout là-haut, cela entraînait l'annulation des agréments qu'il avait reçus. La fin de tous ses projets !

Refusant d'accepter tous ces coups cruels du sort, Xavier SONNTAG allait s'adresser à la plus haute instance du pays, au "Kaiser" lui-même.

Dans une lettre de février 1905 (7 grandes pages !) il expose sa situation et sollicite le secours de l'empereur.

Il serait trop long de donner copie de cette lettre. En voici seulement la traduction de l' "Objet" :

" Très humble supplique de Xavier SONNTAG, restaurateur à l'Auberge de ST-HIPPOLYTE, sur la Hauteur de ST-HIPPOLYTE, à proximité du Haut-Koenigsbourg, pour l'obtention de la très haute autorisation relative à la construction d'un Hôtel Touristique moderne, sur la Hauteur de ST-HIPPOLYTE, à proximité du Haut-Koenigsbourg mais distant de celui-ci de 1600 mètres, au croisement des routes ST-HIPPOLYTE-LIEPVRE et THANNENKIRCH-HI KOENIGSBURG, dans la forêt de la commune d'Orschwiller, département du Bas-Rhin"

et la lettre commence ainsi :

"Très sérénissime, très généreux empereur, très gracieux empereur..."

et se termine :

"Dans un profond respect je reste, de votre Majesté impériale le très humble Xavier SONNTAG, actuellement restaurateur, etc."

.../...

Il semble que le projet d'un Hôtel de luxe près du Château soit tombé à l'eau assez rapidement. Xavier SONNTAG a pu enfin réaliser son rêve !

L'Hôtel du Schaentzel est resté pendant 70 ans un établissement très connu et très fréquenté. Après sa fermeture, les Usines Vallourec (Nord) ont occupé le bâtiment pour en faire une Colonie de Vacances. Puis, plusieurs familles formant un groupe religieux ("Pain de Vie") y ont résidé. En 1989, une paroisse allemande de Francfort sur le Main en a fait l'acquisition : les paroissiens ont à leur disposition plusieurs grandes salles pour la restauration, pour la tenue de séminaires, et des chambres pour y passer leurs vacances.

Ad. NOBEL

(d'après la lettre (copie) en mains de la famille André SONNTAG).



V o m S C H A E N T Z E L

Der SCHAENTZEL, ein Berg von exakt 655,6 M Höhe erhebt sich genau in der Mitte einer Linie zwischen Haut-Koenigsbourg und Thannenkirch. Auf demselben hatte sich, 1633, bei der Belagerung der Burg, das Oberkommando der Schweden eingerichtet.

Wenn man heute "Schaentzel" sagt, denkt jedermann weit in der Runde, an den Platz, wo man schon im Februar die ersten guten Sonnenstrahlen geniesst, wo man am 1. Mai mit dem Club Vosgien von St-Hippolyte die Rückkehr der warmen Jahreszeit feiert, wo dann monatelang jeden Tag sich Städter treffen, oder Wanderer, die von der Haut-Koenigsbourg oder dem Taennchel herabsteigen, um dort zu rasten ...

Zu Beginn des Jahrhunderts hiess der Ort "St-Pilter Höhe". Es war der höchste Punkt der Strassen von St-Hippolyte nach Thannenkirch und Lièpvre und die Waldungen kamen bis an die Strasse heran !

Dort errichtete um 1907-1908 der St-Pilter Xaver SONNTAG das "Hôtel Schaentzel", das nahezu siebzig Jahre lang bis ins Ausland bekannt war !

Warum aber auf Orschwiller Boden, keine 50 Meter vom St-Pilter Bann ?

Die Erklärung finden wir in einem Bittgesuch an den deutschen Kaiser Wilhelm II., dessen Abschrift sich im Besitz von André SONNTAG befindet, ein Nachkomme des Xaver SONNTAG, der in liebenswürdiger Weise das sieben-seitige Schreiben zur Verfügung stellte. Davon der Anfang :

" Alleruntertänigstes Bittgesuch des Xaver SONNTAG
" zur Zeit Gastwirt zur St-Pilter Weinstube auf der
" St-Pilter Höhe, in der Nähe der Hohkönigsburg,
" zur Erlangung Allerhöchster Genehmigung bezüglich
" Erbauung eines zeitgemässen Touristenhotels auf
" der St-Pilter Höhe, in der Nähe der Hohkönigsburg,
" von dieser jedoch etwa 1600 Meter entfernt, am
" Kreuzungspunkte der Strassen St-Pilt-Leberau und
" Thannenkirch-Hohkönigsburg, im Walde der Gemeinde
" Orschweiler, Bezirk Unter-Elsass.

St-Pilt, den 7. Februar 1905

" Allerdurchlauchtigster,
" Grossmütigster Kaiser !
" Allergnädigster Kaiser ! "

.../...

In diesem Bittgesuch erklärt Xaver SONNTAG folgendes :

Während des Wiederaufbaus der Hohkönigsburg wurde von der Wanzel herauf bis etwa 500 M oberhalb Schaflaeger eine Strasse angelegt, die sogenannte Kaiser Wilhelm-Strasse. Am oberen Ausgang derselben betrieb er zum Nutzen der vielen Arbeiter und auch der Touristen eine Bauschenke. Dieselbe hatte einen solchen Zulauf, dass sogar von höherer Behörde zum Bau eines Hotels geraten wurde. Der Boden, auf dem die Schenke stand, hätte jedoch nur durch eine öffentliche Versteigerung sein Eigentum werden können. Der Hôtelier Buckel (heute Hôtel du Haut-Koenigsbourg) konnte natürlich wegen der Konkurrenz ein zweites Hotel in der Nachbarschaft nicht dulden und bei der Versteigerung wurde der Platz ihm zugeschlagen und Xaver SONNTAG musste räumen !

Sofort sprang die Gemeinde St-Pilt ein und schlug Xaver SONNTAG den Verkauf eines Bauplatzes auf der St-Pilter Höhe vor, unter der Bedingung jedoch dass dieser Verkauf von der hohen Behörde begutachtet würde. Dies war jedoch so sicher, dass SONNTAG gleich eine Sommerwirtschaft aufstellte und für das Hotel die Pläne vorbereitete.

Wie ein Donnerschlag kam dann plötzlich die Nachricht, dass das Kaiserliche Bezirkspräsidium der Gemeinde St-Pilt den Bodenverkauf nicht gestattete. Mit dem Hotelbau auf St-Pilter Boden war es also nichts!

In seiner Not wandte sich Xaver SONNTAG an die Gemeinde Orschweiller, die Besitzerin des Waldes war, gerade gegenüber. Orschweiller sagte zu und der Kreisdirektor in Schlettstadt gab auch seine Einwilligung. Er versprach, für den Bau eines Touristenhotels einzutreten. Und so wurde SONNTAG Besitzer der Baustelle auf Orschweiller Boden, im damaligen Bezirk Unter-Elsass.

Und schon schlug es zum dritten Mal ein !

Eine Aktiengesellschaft, der es wohl nicht an Mitteln und hohen Verbindungen fehlte, beabsichtigte bei der Hohkönigsburg selbst, ein Hotel 1. Klasse zu errichten, so, dass die Baugenehmigung für Xaver SONNTAG aufs Neue in Frage gestellt wurde ! Guter Rat war teuer ! Die Existenz einer Familie stand auf dem Spiel. All die Vorbereitungen hatten schon 8000 M (damals in Gold !) gekostet !

.../...

In seiner Verzweiflung beschloss er, sich direkt an den Kaiser zu wenden, alleruntertänigst und in tiefster Ehrfurcht, wie es unten zum Abschluss steht !

Das Bauprojekt eines Hotels 1. Klasse bei der Burg ist wahrscheinlich schnell wieder aufgegeben worden. Xaver SONNTAG konnte 1907-1908 sein Touristenhotel errichten, welches 70 Jahre lang im besten Rufe stand. Nach seiner Schliessung war es zuerst Ferienkolonie (Vallourec, Nord). Dann wohnte darin ein religiöse Familiengruppe ("Pain de Vie"). Nun hat es eine evangelische Pfarrei von Frankfurt am Main erworben (für Ruheaufenthalte, Versammlungen usw).

Ad. NOBEL

(Nach dem Brief von Xaver SONNTAG an
Kaiser Wilhelm II.)

LE VAILLANT TAILLEUR DE ST-HIPPOLYTE

ET

LES GEANTS DU HAUT-KOENIGSBOURG

Au coin de la Boulangerie HUMBRECHT, une paire de gros ciseaux est ciselée dans le mur. Ils rappellent la victoire du vaillant tailleur BAERTLIN, il y a des centaines et des centaines d'années, sur les géants qui habitaient le Haut-Koenigsbourg et terrorisaient les habitants de la région !

Un jour que BAERTLIN ramassait du bois mort dans le sombre vallon du Teufelsloch, une main puissante s'abattit sur lui et le fourra dans un sac. Quelques instants après, il fut brutalement versé sur les dalles d'une vaste pièce du château et comme un tonnerre une voix tomba du haut sur le malheureux ! "Tu ne sembles pas assez gras pour faire partie de notre fricot d'aujourd'hui ! Avec ces ciseaux pendus à ta ceinture, tu m'as l'air d'être un tailleur ! Alors, vois toutes ces peaux pendues aux murs. Tu vas confectionner, pour moi et mes frères, de solides et chaudes vestes de chasse ! Et garde-toi bien de faire du mauvais travail !".

La porte claqua ! Un verrou fut tiré ! BAERTLIN était seul, se rendant bien compte quels étaient ses ravisseurs et se demandant comment il se tirerait de ce bien mauvais pas !

Dans la salle à côté, les trois géants dépouillaient un sanglier et un cerf, les déchiraient en morceaux qu'ils se préparaient à dévorer tout crus ! L'un d'eux demanda à celui qui avait capturé BAERTLIN d'apporter sa proie, les deux bêtes dévorées suffisant à peine pour les rassasier ! Le tailleur qui avait tout entendu, voulut s'échapper par la fenêtre. Hélas, elle donnait sur un abîme sans fond et c'est juste s'il put se cramponner à l'extérieur, sur un rebord de la muraille ! Où est-tu ? beugla le géant en entrant. "Ici, répondit BAERTLIN. Quel beau paysage je puis admirer d'ici !". Le géant s'élança, se pencha pour saisir sa victime - et les ciseaux de BAERTLIN s'enfoncèrent dans son cou ! Le bonhomme sauta à l'intérieur, parvint à pousser le géant par la fenêtre, dans le ravin.

.../...

Mais déjà les deux autres géants étaient là, attirés par le bruit ! BAERTLIN n'eut que le temps de sauter à sa place - et le second géant eut la gorge tranchée ... Le troisième, à la vue du sang qui jaillissait à gros bouillons poussa un rugissement épouvantable et, terrorisé, s'enfuit comme un diable et disparut à jamais !

BAERTLIN revint à ST-HIPPOLYTE. Le pays était délivré des trois tyrans ! Les ciseaux gravés dans le mur rappelleront toujours les hauts faits de l'incomparable héros que fut le vaillant tailleur !

Ad. NOBEL

d'après "Légendes d'Alsace"

(Gabriel Gravier)

D'R TAPFER SCHNIEDER VU ST-PILT un d'RIESE VU D'R HOH-KENIGSCHBURRI

Vor viela Hunder Johre han uff d'r Hoh Kenigschburri unheimligi Riese g'hüüst wu d'ganz Gegend in Schreck un Angscht verzetzt han !

Emol hett d'r Schnieder vu St-Pilt, der Bartele - m'r hett'm numme d'r Bartele-Schnieder gsait - im finschtere Tal vum Teifelsloch Holz gsammelt, numme mit'm Holzsaasel bewaffnet un sini machtig Schnieder-schar am Guertel ! Uff einmol isch'r von era riesiga Hand in d'Heeh glipft un in e grossa Sack gsteckt worra ! Wenigi Augenblicke druff isch'r ganz grob uff d'r Steinbodde vum a grossa Saal grumplet worra un e Dunnerstimm hett'm vu owwe era zuegebrialt : "Dü schiensch m'r nit fatt genie fuer unser Nachtasse ! Mit dinra Schaar am Guertel bisch dü bschtimmt e Schnieder ! Seesch die viele Hitt an de Wand ? Do machsch dü mir un mine Briader jedem e solida un warma Jachtkittel drüss ! Un je nit gapflüsch !".

Die Tuer isch zuegeknallt : d'r Rejer isch vorgeschwe worre... D'r Bartele hett g'merikt wem ass ar in d'Hand g'helt isch un glich hett'r nochgedankt, wie ar sich Uss dara Klomm khennt zick !

.../...

Im Saal d'r nawe han die drei Riese e Hirsch und Wildsoj abgepeltzt, in Sticker verisse, wu sie ungebrote han welle verschlinge. Do sait einer zue dam wo d'r Schnieder gfange hett : "Dü, hol numme dina Teil oj d'rzue. Odder mainsch, dü kasch ummasunscht mit frasse ? D'r Bartele, wu alles g'heert hett, isch ans Fanschter gablitzt ! Ar hett awwer nix as e tiefe Abgrund vor sich gsah ! Trotzdä, isch'r nüss, hett awwer numme uff'me Vorsprung vu d'r Mür Stand g'funde ... Un scho hett d'r Ries erigabrialt : "Wu bisch, dü Knirps ?" "Do bin i, hett d'r Bartele geruefe, ich bewunder die scheen Landschaft !" D'r Ries isch ans Fanschter, hett d'r Kopf, d'r Arm nüssgestreckt fuer sin Opfer ze fange - un scho hett'r die Schaar im Hals g'hett, so lang ass sie gsin isch... E dumpf Gegurriegels ... d'r Bartele springt in d'Kammer un bringt fertig, d'r Ries volls nüss ze drucke, in d'r Abgrund ... Die zwei andere han sich gwundert, dass d'r Brüader so lang brücht ; einer isch ans offene Fanschter, wu d'r Bartele schu widder Platz gnumme g'hett hett, hett sich nüssgelaht un hoppla ! d'Gurgel durch ! In e machtigi Blüetlach isch'r zeruckkheit ! D'r dritt Ries isch kaaswiss worra, hett es schrecklig Gebrüell üssgstosse un isch ab, wie wenn'm d'r Teifel noochwar !

Der Bartele-Schnieder isch seeleruewig widder heim. D'Gegend isch befreit gsi vu danne drei Tyranne. Awwer als Erinnerung an dane unverglichlige Held isch an sinem Hüsse die gross Schaar ingemeisselt worre, wu m'r hitt noch am Eck vu d'r Boulangerie HUMBRECHT kha bewundere.

Ad. NOBEL

üss "Légendes d'Alsace" vu Gabriel Gravier.

E N B R E F ...

E N B R E F ...

MESURES EN FAVEUR DE L'EMPLOI DES JEUNES :

° EMPLOYEURS :

Pour favoriser les embauches des jeunes de 18 à 25 ans, sans qualification, l'Etat a décidé d'exonérer les entreprises de charges patronales pendant 18 mois.

Pour toute embauche sur contrat à durée indéterminée entre le 15 octobre 1991 et le 31 mai 1992, l'Etat prend en charge les cotisations patronales pendant 12 mois à 100 % et 6 mois à 50 %.

Marche à suivre : déposer une offre d'embauche EXO-JEUNES à l'Agence locale pour l'Emploi.

° JEUNES DE 16 A 26 ANS :

Vous n'avez pas de diplôme et vous cherchez un emploi.

Avec l'EXO-JEUNES, vous pouvez être embauché avec un vrai contrat de travail et rémunéré au SMIC (5.519 F Brut).

Adressez-vous à l'Agence locale pour l'Emploi pour bénéficier des services du Carrefour Jeunes.

E N B R E F ...

E N B R E F ...

A PARTIR DU 1er JANVIER 1992 : CONTROLE TECHNIQUE OBLIGATOIRE DES VEHICULES

° Véhicules concernés : voitures particulières de plus de 5 ans et camionnettes avec PTAC inférieur ou égal à 3,5 tonnes de plus de 4 ans.

° En 1992 : véhicule mis en circulation avant le 1er janvier 1983.

En 1993 : véhicule mis en circulation entre le 1er janvier 1983
et le 31 décembre 1986.

En 1994 : véhicule mis en circulation entre le 1er janvier 1987
et le 31 décembre 1989.

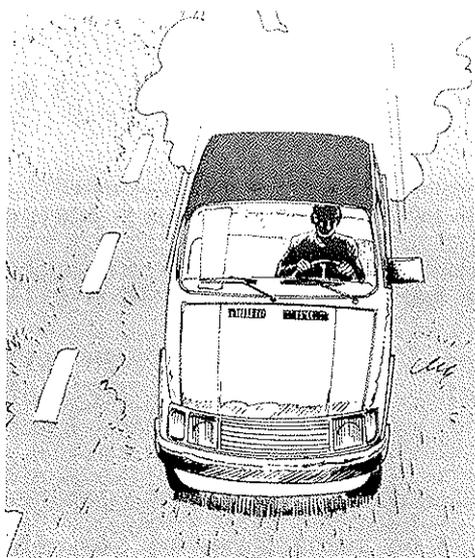
.../...

- ° Vous ne recevrez pas de convocation : le contrôle devra être effectué au plus tard à la date anniversaire de la mise en circulation du véhicule figurant sur votre carte grise.

Exemple : une voiture mise en circulation le 03.06.1975 doit passer au contrôle avant le 04.06.1992.

- ° La visite technique devra être renouvelée tous les trois ans pour les voitures de plus de cinq ans et tous les deux ans pour les camionnettes de plus de quatre ans.
- ° Centres agréés :
 - Centre de Contrôle technique de la Thur, Place Thierry Mieg à VIEUX-THANN (Tél. 89.37.39.89)
 - Centre de Contrôle CTA Est, 25 route de Rouffach à WINTZENHEIM (Tél. 89.80.60.18)
 - Automobile Club Contrôle Sécurité, 1 bis avenue de la Foire aux Vins à COLMAR (Tél. 89.41.71.36)
 - Automobile Club Contrôle Sécurité, 218 rue des Mines à WITTENHEIM (Tél. 89.57.21.21)
 - Centre de Sécurité et de Prévention, 167 avenue Robert Schuman à MULHOUSE (Tél. 89.45.18.50)
- ° Prix : 250,-- F/TTC environ.
- ° Cinquante-deux points techniques importants sont vérifiés. Si votre véhicule satisfait aux normes, le contrôleur vous remet un macaron à coller à droite sur votre pare-brise.
- ° Réparations obligatoires : Freins et feux stop dans les deux mois.

oOo



E N B R E F ...

E N B R E F ...

VACANCES SCOLAIRES :

- * Vacances d'Hiver (du jeudi 20 février au lundi 9 mars 1992)
- * Vacances de Printemps (du samedi 18 avril au lundi 4 mai 1992)
- * Vacances d'Eté (du mercredi 8 juillet au jeudi 10 septembre 1992).

E N B R E F ...

E N B R E F ...

PORTAGE DE MEDICAMENTS A DOMICILE :

VITAL PORTAGE est un nouveau service qui s'adresse aux personnes âgées, handicapées ou isolées qui ne peuvent ou ne souhaitent pas se déplacer après la visite de leur médecin.

Sur simple appel téléphonique (89 . 73 . 74 . 00), VITAL PORTAGE se déplace au domicile pour un prix forfaitaire de 40,-- F. Vous leur confiez l'ordonnance : VITAL PORTAGE assure la confidentialité de l'ordonnance, le respect du libre-choix du pharmacien, le secret du médicament et le portage à domicile.

E N B R E F ...

E N B R E F ...

PERMANENCES DE LA CAISSE DE MUTUALITE SOCIALE AGRICOLE DE RIBEAUVILLE :

Le quatrième mardi du mois, de 14 h à 15 h à la Mairie :

28 janvier	24 mars	26 mai	28 juillet	27 octobre
25 février	28 avril	23 juin	22 septembre	24 novembre
				22 décembre

E N B R E F ...

E N B R E F ...

PROGRAMME DES CONSULTATIONS MEDICALES D'APPAREILLAGE DE LA DIRECTION

DES ANCIENS COMBATTANTS ET VICTIMES DE GUERRE :

COLMAR

Cité administrative
Immeuble Tour Chambre 9
3 rue Fleischhauer

Téléphone : 89.23.99.20
Poste 31.28

Uniquement le matin :

10 et 24 janvier	10 et 24 juillet
7 et 28 février	7 et 28 août
13 et 27 mars	11 et 25 septembre
10 et 24 avril	9 et 23 octobre
7 et 29 mai	6 et 27 novembre
12 et 26 juin	11 et 24 décembre

Pour les centres de Strasbourg et de Mulhouse, le programme peut être consulté au secrétariat de Mairie.

E N B R E F ...

E N B R E F ...

OBJETS TROUVES 1991 :

- ° Clés de voiture
- ° Bague
- ° Bracelets
- ° Lunettes de vue
- ° Pellicule photo.
- ° Châle

Ces divers objets sont déposés au secrétariat de Mairie où leurs propriétaires peuvent venir les récupérer.

E N B R E F ...

E N B R E F ...

HORAIRES D'OUVERTURE DE LA PISCINE DE RIBEAUVILLE

Périodes scolaires :

Lundi	16 h - 19 h
Mardi	11 h 30 - 14 h
Mercredi	10 h - 21 h
Jeudi	11 h 30 - 14 h 16 h - 19 h
Vendredi	11 h 30 - 14 h 18 h - 22 h
Samedi	10 h 30 - 18 h
Dimanche et jours fériés	8 h 30 - 12 h

Tous les vendredis, de 16 h à 18 h : Bébés nageurs,
Femmes enceintes
et Personnes Agées.

Les horaires d'ouverture de la piscine en dehors de la période scolaire vous seront communiqués par téléphone au **89.73.37.34**.

E N B R E F ...

E N B R E F ...

VOS RENDEZ-VOUS AVEC LE BIBLIOBUS

Tous les 3^{ème} mercredi du mois, de 9 h 30 à 12 h 30, devant le Crédit Agricole.

15 JANVIER	17 JUIN
19 FEVRIER	16 SEPTEMBRE
18 MARS	21 OCTOBRE
15 AVRIL	18 NOVEMBRE
20 MAI	16 DECEMBRE

PREVENTION DES HYDROCUTIONS ET DES NOYADES

Chaque année, des centaines de baigneurs et de plongeurs en apnée libre sont victimes d'hydrocutions mortelles au cours des bains de l'été ou en piscine.

Il est très facile d'éviter la plupart de ces morts en appliquant les 10 commandements suivants :

1. Se baigner exclusivement sous la surveillance d'un maître-nageur. En dehors des piscines, les baignades surveillées sont signalées par des drapeaux triangulaires :
 - rouge : interdiction formelle de bain
 - jaune : baignade surveillée mais dangereuse
 - vert : baignade surveillée et absence de danger particulier.
2. Ne jamais se baigner seul, mais toujours en compagnie d'un camarade susceptible de vous aider ou d'alerter les autres baigneurs ou les secours.
3. Ne pas s'éloigner, en cas de baignade hors d'une piscine, de plus de 10 m de la rive de manière à pouvoir sortir rapidement de l'eau en cas de malaise.
4. Ne pas se baigner en eau profonde de plus de 5 m, car en cas de coulé à pic, au-delà de 5 m, la réanimation a peu de chance de succès.
5. Ne pas se baigner si la température de l'eau est inférieure à 18° C.
6. Ne pas prolonger la durée du premier bain au-delà de 15 mn.
7. Ne pas entrer dans l'eau par plongeon surtout après une exposition prolongée au soleil.
8. Plongée libre avec ou sans tuba : s'entraîner progressivement à des durées de plus en plus longues d'arrêt volontaire de la respiration sans jamais le prolonger au maximum. Eviter des plongées successives à intervalles trop rapprochés.
9. Certains facteurs individuels favorisent la syncope d'hydrocution :
 - asthmes, urticaire, hydro-allergie à l'eau douce ou salée ...
 - épilepsie, crises nerveuses, circulatoires ou hépatiques, malaises dûs à des intoxications et à des thérapeutiques par tranquillisants...
 - commotions cérébrales et pertes de connaissance suite à des accidents de circulation ...

.../...

Eviter également toute exposition prolongée et immobile en plein soleil juste avant le bain ainsi que tout effort physique intense. Eviter les entrées et sorties successives de l'eau avec exposition au soleil, à l'ombre ou dans un courant d'air. Eviter tout ce qui peut provoquer un choc émotif. Eviter la période digestive (trois heures chez les non-nageurs).

10. Signaux d'alarme au cours du bain :

- malaises divers avec tendances à l'évanouissement
- signe du bouchon : la tête du baigneur déjà inconscient disparaît à deux ou trois reprises sous l'eau et remonte à la surface comme le bouchon d'une ligne de pêcheur.
- malaise général brutal avec appel au secours (signal relativement rare)
- troubles de non-adaptation à la température de l'eau :
 - ° sensations anormales dans l'eau ou à la sortie de l'eau : frissons, tremblements, fatigue intense, angoisse très vive
 - ° après sortie de l'eau : urticaire, syncope ou état de choc
- troubles circulatoires cutanés ou éruptifs : se traduisent dans l'eau par des démangeaisons légères suivies de grattage plus ou moins intenses
- troubles circulatoires cérébraux : vertiges, migraines
- troubles circulatoires abdominaux : nausées, vomissements, sensation de ventre ballonné
- troubles circulatoires oculaires ou auriculaires : impression de "mouches lumineuses", "d'étoiles scintillantes", de "voile noir" ou de bourdonnement dans les oreilles
- troubles circulatoires musculaires et articulaires : crampes
- troubles de la coordination musculaire : le nageur a l'impression de ne plus savoir nager.

Extrait des

"10 commandements du baigneur
et du plongeur"

diffusé par la
Direction Départementale
de la Jeunesse et des Sports.

RECOMMANDATIONS AUX ENFANTS

1. Ne fais pas d'auto-stop ! Ne monte jamais dans la voiture d'un inconnu !
2. N'accepte jamais d'argent, de cadeau, ni de bonbon d'aucun genre, de quelqu'un que tu ne connais pas !
3. Si un inconnu te demande son chemin, renseigne-le gentiment, mais ne l'accompagne pas !
4. Ne vas jamais chez personne sans avertir tes parents !
5. N'accepte aucun travail pour un inconnu (en particulier, porter un paquet) sans l'approbation de tes parents !
6. Ne joue jamais seul dans une ruelle mal éclairée, dans les bois, sur une plage, dans des bâtiments désaffectés !
7. Ne flâne jamais autour des lavabos, même à l'école !
8. Ne laisse jamais un inconnu porter la main sur toi, sous aucun prétexte !
9. Ne vas jamais seul à la piscine, à la plage, au cinéma. Ne fais jamais seul une promenade à bicyclette !
10. Ne flâne pas en route. Si quelque chose d'imprévu te met en retard, préviens tes parents par téléphone !

Quand tu vas à l'école ou chez des amis, ou quand tu rentres à la maison, vas-y tout droit et dépêche-toi !

Ces recommandations, le vieux maître d'école les faisait à ses élèves il y a plus de soixante ans et priait les parents de les renouveler sans cesse à leurs enfants !

